

AOUT
SEPTEMBRE
1979
N° 187

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

➲ **Reconstitutions
de cas spéciaux
du troisième type**
→ page 3

➲ **Apparitions
et disparitions
sur place**
→ page 12

➲ **ci-contre BEAUFORT
NORD**
→ page 20

➲ **Enquêtes...
Enquêtes...
Enquêtes...**
→ pages 20 à 29

22^e ANNÉE
LE N° 6 F



LUMIERES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

PAGE 3 : Reconstitutions de cas spéciaux du 3e type (3)
PAGE 12 : Apparitions et disparitions sur place (2 suite et fin)

PAGE 19 : Crémations et OVNI ?

PAGE 20 : Anomalie rapprochée à Beaufort (Nord)

PAGE 22 : Près d'Avranches (Manche)

PAGE 24 : Observation à Pauillac (Loire Atlantique)

PAGE 25 : Près de Munster (Ht Rhin)

PAGE 29 : Portugal et Chili

PAGE 30 : D'un livre à l'autre

PAGE 32 : La Bataille des théories

PAGE 33 : Courrier
Nouvelles récentes

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 57 F. — de soutien à partir de 68 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

ATTENTION :

Ce numéro est commun aux mois d'août et de septembre.

Prochain numéro en octobre

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs, de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

RECONSTITUTIONS DE CAS SPECIAUX DU 3ème TYPE(3 - Suite et Fin)

UNE ETUDE SUR DES AFFAIRES D'OVNI ET DE LEURS OCCUPANTS QUI SERAIENT ENTRE LES MAINS DES MILITAIRES (AMERICAINS)

Par Léonard H. STRINGFIELD
Traduit de l'américain par Jean SIDER
Préface de Jean-Luc RIVERA

Cette étude est publiée avec l'aimable autorisation de M. Leonard H. STRINGFIELD, (après révision) donnée dans une lettre personnelle au traducteur. La divulgation révisée de ce texte a été faite par l'auteur, lors du Symposium 1978 du groupe MUFON, à Dayton, Ohio, USA, les 29 et 30 juillet.

CONDENSE n° 20 :

«Votre livre, Situation Red ; The Ufo Siege, est dans le vrai » me dit Mr. A.K. qui m'appela au téléphone de Californie le 19 juin 1978. «Il m'a convaincu que je devais vous raconter mon histoire au sujet d'un OVNI qui avait atterri ou s'était peut être écrasé à Fort-Riley, au Kansas.»

Inutile de vous préciser que j'étais tout disposé à écouter ce que Mr. A.K. avait à me dire. Comme il fallait s'y attendre il me demanda de ne pas divulguer son nom, car il se souvenait encore des sévères mises en garde qu'il avait reçues sur les lieux de l'incident, qui faisaient allusion à des moyens expéditifs qui pourraient être employé pour le faire taire s'il parlait !

L'affaire selon Mr. A. K. survint au cours d'une nuit particulièrement froide, celle du 10 décembre 1964. A 02 h00 du matin, Mr. A. K. était de garde au secteur des Groupes Electrogènes en compagnie de trois autres sentinelles armées de la 1ère Division, lorsque l'officier de permanence, le Lt. H. leur donne l'ordre de se joindre à lui dans un véhicule de l'Armée pour se rendre dans une zone éloignée, un terrain de manœuvres du Camp Forsythe, qui fait partie du complexe militaire désigné sous le nom de Fort-Riley, Avant de partir, Mr. A. K. reçut un chargeur supplémentaire pour son fusil M. 14.

«j'avais la frousse, reconnut Mr. A. K. «En fait j'en tremble encore rien que de vous raconter ça !». Je précisai à Mr. A. K. que j'avais déjà en ma possession des éléments relatifs à un certain nombre de cas d'OVNI atterrissés ou écrasés, sur ou près de terrains militaires, et qu'il pouvait compter sur moi au sujet de son anonymat qui sera respecté.

«Après un trajet en voiture assez long, le Lt.H ranqua le véhicule le long de la route et tout le monde descendit. Puis nous fûmes invités à progresser à pied sur un terrain plat, à la manière d'une unité d'infanterie». Devant eux, il y avait un hélicoptère qui semblait faire du sur-place, émettant vers le sol le

puissant faisceau d'un projecteur. Ce faisceau de lumière était centralisé sur un grand objet rond. Pour les soldats, ce fut un sacré choc. Mr A. K. se souvient même d'avoir crié : «Nom de Dieu ! Mais c'est une soucoupe volante !»

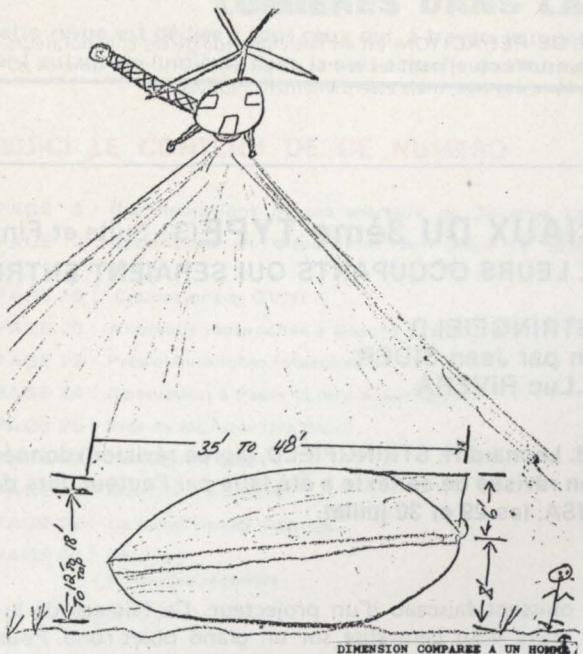
Il y avait environ une dizaine de militaires de grades divers, qui se trouvaient déjà sur les lieux, dont un Major-Général. Illico Mr. A. K. et ses collègues, furent mis au courant du haut degré de sécurité de cette affaire et le Général lui-même leur donna l'ordre de patrouiller dans un périmètre bien précis autour de l'objet et de «tirer sur quiconque tentera de s'approcher par la force de l'appareil» !

C'est à ce moment-là que Mr. A. K. reçut les mises en garde citées plus haut et les commenta ainsi : «A l'Armée, quand un Général vous donne «un ordre, vous obéissez sans chercher à comprendre !»

L'unique hélicoptère continuait à surplomber le site, tandis que quelques personnes s'activaient autour de l'engin avec différents appareils et outils divers, maintenant en permanence un contact radio avec la base arrière à l'aide de casques à écouteurs. Tout près, il y avait un camion de 5 tonnes parqué tous phares allumés braqués sur l'engin. A deux reprises l'hélicoptère se déplaça dans les alentours, comme s'il cherchait d'autres débris ou traces. Et chaque fois que l'hélicoptère s'éloigna, dit Mr. A. K. une sorte d'atmosphère de mort sembla s'abattre sur les lieux, créant un climat étrange générateur d'angoisse.

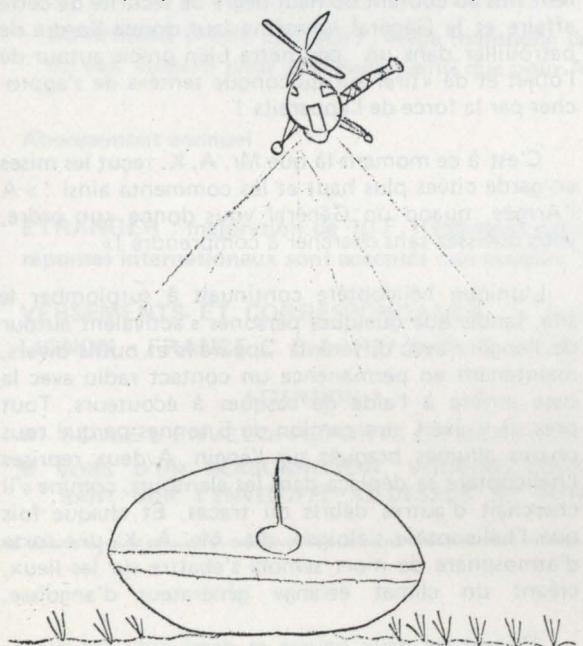
Durant les deux heures et demi qu'il fut sur les lieux, Mr. A. K. put s'approcher de l'appareil métallique à plusieurs reprises. «Plus on se rapprochait de l'objet, plus l'air devenait chaud», précisa-t-il.

Selon Mr. A. K. l'engin atterri ou écrasé, avait fait un impact dans le sol et se tenait dans une position inclinée. Il fut estimé d'un diamètre se situant entre 10 m et 15 m et entre 3 m 5 et 5 m 5 de hauteur. Il était parfaitement rond, et faisait penser à un sandwich «hamburger». A sa partie la plus large, son



Scène dessinée par Mr A. K. témoin du cas N° 20, l'engin au sol étant vu de face

centre en fait, il y avait comme une bande d'aspect différent de couleur aluminium mat, sur laquelle se distinguaient des formes carrées, évoquant des fenêtres ou ce qui y ressemblait beaucoup. Chaque «fenêtre»



Dessin fait par le témoin Mr. A. K. la scène représente l'engin au sol de derrière - l'hélicoptère muni d'un projecteur vertical surplombe l'objet.

façait saillie sur 10 pouces environ (25cms). En fait, Mr A. K. souligna qu'il ne s'agissait pas de fenêtres telles que nous l'entendons, mais que leur disposition symétrique suggérait une pareille appellation. En dehors de cela, la seule protubérance apparente sur la surface de l'OVNI était une sorte d'aileron et à sa partie inférieure, un orifice pouvant à la rigueur être comparé à un trou d'échappement de gaz.

L'OVNI n'avait aucune source lumineuse propre, ne diffusait aucune vibration qu'aurait pu produire son système de propulsion, et aucune odeur particulière n'était décelable. «Il était comme mort, inerte», dit Mr. A. K. Questionné sur l'éventuelle découverte d'occupants, il répliqua : «Désolé de vous décevoir, mais je n'eus pas connaissance de vie quelconque trouvée à bord de cet engin, ou plus simplement si des corps d'occupants furent découverts et récupérés plus tard ou pas.»

Le lendemain matin, précisa mon informateur, «j'avais une migraine carabinée, mais cela peut être dû à l'excitation, l'émotion «et la fatigue.»

Mr. A. K. pût apprendre par d'autres sources à la base arrière que des OVNI avaient été observés dans le secteur juste avant l'atterrissement (ou le crash). Il ne se souvient pas d'autres détails.

Mr. A. K., sur ma demande, m'envoya deux dessins montrant l'engin vu d'un côté, et du côté diamétralement opposé. Ils représentent également l'hélicoptère planant au-dessus de l'OVNI. (4)

COMMENTAIRES :

Mr. A. K. fut incapable de déterminer si l'OVNI s'était écrasé ou posé, mais compte tenu qu'il put l'observer pendant presque 2 h 1/2 il croit qu'il dût faire un atterrissage forcé et ne put repartir. Mr. A. K. ne fut pas en mesure d'en apprendre davantage sur cet incident, lorsqu'il regagna la base, et il faut reconnaître que les menaces qui lui furent signifiées par le Général y furent pour beaucoup. Etant donné la présence de l'hélicoptère et du camion, mon avis est que l'engin fut hissé sur le 5 tonnes et convoyé quelque part en grand secret, peut-être avec ses occupants encore à l'intérieur.

Malgré mes tentatives de vérifications auprès d'une source appartenant au milieu des services de Renseignements, celle-ci ne put confirmer l'incident.

Depuis ma conversation téléphonique avec Mr. A. K. ce dernier m'a fait parvenir un enregistrement de sa version de l'aventure, ainsi qu'une lettre signée de son nom (Cet enregistrement fut à la disposition du public lors du Symposium du MUFON à Dayton, les 29 et 30 juillet 1978 - Ndt.)

CONDENSE n° 21 :

Le 29 juin 1978, mon beau-fils, Jeffrey PARKS, professeur d'Art Dramatique au Collège de St. Léo à Dade-city en Floride, m'informa qu'il avait bavardé récemment avec une personne qui avait vu des cadavres d'Humanoides à Wright-Patterson AFB en 1966. Selon mon beau-fils, son informateur avait une situation sociale très élevée dans les services financiers d'une firme privée à Tampa mais avait auparavant émigré à un Service de Renseignements de l'Armée.

Il me donna les coordonnées de cette personne afin que je puisse m'occuper moi-même de ce cas.

Le 5 juillet 1978, je fus en mesure de converser avec Mr. J. K. au sujet des fonctions qu'il occupa durant son contrat dans les Renseignements de l'Armée ; de ce qu'il avait vu à Wright-Patterson AFB en 1966 ; et d'autres renseignements relatifs à un crash d'appareil inconnu. Il me parla également d'un fichier sur ordinateur, «véritable mine d'informations» qui contient tout ce qui concerne les OVNI depuis 1948.

Mr J. K. servit au service des Renseignements du Nike Missile Air (ADCAP) et c'est durant sa présence dans cette unité qu'il collecta les informations citées ci-dessous :

10) — Il vit de ses propres yeux NEUFS corps de créatures étrangères préservés dans de hautes conditions de réfrigération et sous un très bon éclairage, les corps étant isolés dans des caissons de verre épais. La stature de ces êtres était relativement petite, environ quatre pieds soit 1 m 20. Sous la forte lumière, leur peau donnait l'impression d'être grisâtre. La pièce où se trouvaient les corps se situait dans un secteur de la base dit «de très haute sécurité», par conséquent placé sous surveillance constante, avec gardes à l'intérieur et à l'extérieur. Il apprit, en outre, qu'à l'époque où il vit ces neuf corps, un total de TRENTE d'épouilles de ce genre étaient entreposées à la base !

20) — Il ne lui fut pas possible de contempler directement une carcasse d'engin inconnu récupérée et remisée à Wright-Patterson, mais on lui certifia qu'il y avait un tel appareil à la base. Toujours à Wright-Patterson, il apprit qu'il y avait également un autre engin récupéré à Langley AFB ainsi qu'un troisième à Mac Dill AFB, en Floride.

30) — Il apprit l'existence de trois autres secteurs-clés dans les années 1960 où certaines opérations secrètes relatives aux OVNI étaient menées (autres que Wright-Patterson) Ces secteurs-clés étaient les bases de Langley, fief du Avon Bombing Range, une partie du complexe militaire de Mac Dill AFB près de Seabring en Floride, et la base de Seymour-Johnson, Centre d'entraînement de la Marine à Norfolk, en Virginie.

40) — Dans certaines bases militaires, des unités mobiles super-entraînées étaient constamment «en alerte permanente», prêtes à intervenir sur n'importe quel point du territoire des U.S.A., pour récupérer des OVNI écrasés ou atterrissés.

50) — Durant la guerre du Vietnam, période pendant laquelle Mr. J. K. fut sous contrat militaire (1966-1968), CINQ crashes d'OVNIS se produisirent et concernèrent trois Etats : l'Ohio, l'Indiana, et le Kentucky. Il y eut un cas au moins, où trois corps de créatures étrangères furent retrouvés. Durant cette dernière affaire, il y aurait eu combat entre ces étrangers et les forces de l'U.S. Army. Cette escarmouche aurait été déclenchée par une attitude d'hostilité qui fut décelée chez les étrangers toujours selon Mr. J. K.

L'endroit exact et la date précise de ces incidents ne furent pas divulgués.

60) — Selon Mr. J . K. ; «Depuis 1948, des informations secrètes concernant l'activité des OVNI liée de près à l'activité de l'Armée U.S. furent centralisées et fichées en ordinateur à Wright-Patterson. Dans cette base, un «super-fichier, rédigé en langage électronique est maintenu à jour, avec l'appui de dossiers complémentaires et fichiers secrets se trouvant dans d'autres bases stratégiques du territoire. Si vous pouviez vous procurer ce super-fichier plus les dossiers d'appoint des autres bases, vous auriez alors en votre possession tout ce que les autorités nous cachent sur les OVNI.»

COMMENTAIRES

Indiscutablement, les dossiers OVNI disponibles au public, aux archives Nationales à Washington, D.C. ne divulguent pas les principaux faits concernant les cas militaires d'observation d'OVNIS.

En ce qui concerne les révélations de Mr. J. K. au sujet d'unités spéciales militaires destinées à des missions de récupérations d'OVNI en zones de crashes, j'ai appris par d'autres sources militaires, que des forces spéciales avaient été maintenues en situation d'alerte permanente pour de tels cas d'OVNI à découvrir ainsi que pour d'autres situations exceptionnelles telles des émeutes, etc. . . Ces forces spéciales d'intervention, connues sous l'appellation de «Bérets Bleus» peuvent opérer secrètement et effectivement utiliser des «tactiques de diversion» afin que le public ne soupçonne pas les buts réels de la manœuvre. De telles actions visant à donner le change, comprennent la mise au point de fausses pannes d'électricité, ou de pannes de courant délibérément provoquées si vous préférez.

CONDENSE n° 22 :

Ce paragraphe est relatif à des éléments biologiques limités, décrivant les petits humanoïdes récupérés dans les OVNIS écrasés, et émanant d'informateurs tout ce qu'il y a de crédible.

Ces créatures dépeintes se trouvent préservées dans des conditions cryogéniques exceptionnelles à Wright-Patterson AFB et dans certains centres médicaux des Etats-Unis où des recherches et examens en profondeur furent menés. Mais du fait que ces informations touchent un secteur stratégique concerné par un très haut degré de secret, les noms de ces centres médicaux, ainsi que l'identité de mes informateurs ne seront pas divulgués.

Les données mentionnées dans un certain nombre de «Condensés» précédents ont été comparées par mes soins pour dégager une synthèse générale de la configuration anatomique des créatures étrangères. Inutile de dire que, à première vue et d'une façon générale, ces créatures ressemblent à l'Homo Sapiens de la Terre. Autrement dit, ces êtres ont une tête un torse, deux bras, deux mains et sont bipèdes. La «parenté» s'arrête là. De sources médicales et militaires qu'il



Tête d'humanoïde dessinée par Léonard Stringfield d'après indications de témoins

est indispensable de garder anonymes les données suivantes relatives à ces créatures peuvent être décomposées ainsi :

1) — La taille approximative des humanoïdes étrangers est entre 1 m et 1 m 35. Une source cite environ 1 m 50.

2) — La tête, par rapport aux normes de l'être humain, est grosse, si on la compare avec la taille du torse et des membres.

3) — Les traits du visage : deux yeux décrits différemment (grands, enfoncés, écartés, plus distants que les humains ; et, légèrement obliques, leur donnant un petit air «oriental» ou «Mongoloïde»).

4) — Aucun pavillon d'oreilles ou de chair en excroissance autour des deux orifices de chaque côté de la tête.

5) — Le nez est vague. Une ouverture ou des narines sont signalées avec de légères protubérances. Une seule narine, ainsi que deux narines, ont été mentionnées

6) — La bouche est indiquée comme étant une petite fente. Dans certains cas, aucune bouche n'est décrite. La bouche ne paraît pas être un organe utilisé pour les communications ou comme orifice pour absorber de la nourriture.

7) — Le cou : décrit comme étant mince ; et dans certains cas, il n'est pas visible à cause des vêtements portés à cet endroit du corps.

8) — Les cheveux : certains observateurs décrivent les humanoïdes comme étant des chauves, certains autres ont observé ce qui ressemblait à un duvet. Les corps sont décrits vierges de tous poils.

9) — Le torse : petit et mince sont les deux adjectifs indiquant l'ensemble des descriptions. Dans beaucoup de cas, le corps est vu couvert d'un vêtement. Aucun commentaire des autorités médicales. Aucun nombril n'est indiqué.

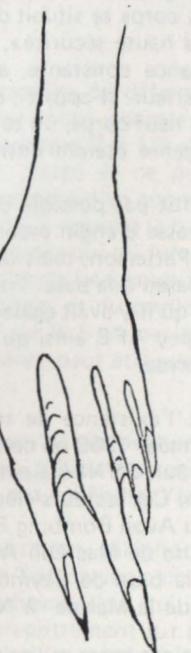
10) — Les bras sont décrits comme étant longs et minces et arrivant jusqu'au niveau des genoux.

11) — Les mains : Quatre doigts. Pas de pouce. Deux doigts paraissent plus longs que les autres. Certains observateurs ont vu des ongles à ces doigts, d'autres pas. Une sorte de membrane entre les doigts a été notée par des observateurs. «faisant autorité» (Voir le dessin que nous reproduisons)

12) — Je n'ai pu obtenir de descriptions concernant les jambes et les pieds.

13) — La peau n'est pas décrite comme étant verte, Dieu merci ! C'est un «tissu» de couleur tirant généralement sur le gris, selon la plupart des observateurs. Certains la décrivent beige, jaunâtre, brune voir gris-rosâtre et un témoin prétend même l'avoir vu gris-bleuâtre, mais sous un éclairage assez fort et dans des conditions de préservation cryogènes exceptionnelles (corps surgelés). Dans un cas, les corps étaient pratiquement carbonisés, donc d'un brun foncé prononcé.

14) — Pas de cas où on cite des dents. Aucunes données émanant de spécialistes en la matière.



Main d'humanoïde dessinée par Léonard Stringfield d'après indications de témoins

15) — Organes reproducteurs : Ce domaine je peux le dire derechef, est à considérer comme «secret». Un observateur prétend qu'aucun organe male ni féminelle furent identifiés. Aucun organes géniteurs. A mon sens, cette absence d'organes sexuels suggère que certaines créatures, et peut être toutes, ne se reproduisent pas comme l'Homo Sapiens, ou que certains des corps étudiés seraient des formes de vie obtenues par «cloning» (5), ou par toute autre chose résultant d'un mode de création inconnu.

16) — Dans certains cas d'OVNI récupérés, les humanoïdes qui y furent trouvés paraissaient «sortir d'un moule», ou ayant exactement les mêmes caractéristiques biologiques.

17) — Capacité cervicale Inconnue.

18) — Le sang : Il y a un liquide dominant, mais pas le sang que nous connaissons.

19) — Substances pour le maintien des fonctions du corps : Aucun besoin de nourriture ou d'eau ne leur est connu. Aucune trace de nourriture quelconque n'a été trouvée, on en est sûr au moins pour un cas, dans l'engin qui a été récupéré. Aucun canal alimentaire (oesophage ou correspondant), ni aucun canal rectal n'est signalé.

20) — Les types d'humanoïdes : Inconnus. Pourtant l'Homo Sapiens peut se vanter de posséder une impressionnante panoplie de variétés de races les plus diversifiées. Je n'ai pas connaissance de créatures appartenant à des types différents de l'être humain, au point de nous paraître absurdes. On pourrait supposer qu'au cas où ces types existent, qu'ils sont originaires d'autres systèmes solaires.

21) — Je connais le nom de deux très grands centres médicaux de l'est des Etats-Unis où d'importantes et d'intensives recherches sont conduites en permanence sur des corps de créatures humanoïdes. D'autres Centres Hospitaliers où des recherches identiques seraient également menées, se situent en Indiana, dans l'Illinois, au Texas, et d'une façon générale, dans le sud-est et l'ouest des U.S.A.

RECAPITULATION

Je n'ai pas la possibilité, au niveau de cet article, de traiter en long et en large toutes les histoires et rumeurs qui me parvinrent aux oreilles sur de prétendus crashes d'OVNIS, retrouvés avec ou sans occupants, et les différentes «opérations» militaires qui furent montées pour préserver le secret de tels incidents.

Le 20 juillet 1978, au moment où je rédigeai ce texte, j'étais en possession de plus de 50 témoignages relatifs à des affaires de crashes, de récupérations d'engins inconnus et de cadavres d'humanoïdes retrouvés dans ces appareils non identifiés. De cette quantité j'ai sélectionné 18 de ces sources dont les allégations ont été reprises ici sous forme de «condensés». La plupart des autres que j'ai choisi de ne pas divulguer, pêchent par insuffisance d'éléments et quelques unes se sont brusquement «taries» si j'ose dire par peur de représailles militaires ou tout simplement par crainte du ridicule.

Ce genre d'histoires se colporte depuis fort longtemps, et ce n'est que récemment, en 1977 en fait, qu'il a été clairement démontré que les U.S.A. ne constituaient pas la seule partie du monde où des OVNI, au cours de missions tactiques s'écrasèrent en entraînant leurs équipages dans la mort.

Sur ces sols étrangers (Aux USA-Ndt-) nous connaissons un certain nombre de crashes allégués. Par exemple, sur l'île de Spitzberg, en 1952, un cas se produisit, qui fut magistralement blackouté par les autorités Norvégiennes. (Ayons l'honnêteté de signaler que la soucoupe du Spitzberg est considérée par de très nombreux ufologues Européens, comme le résultat d'une fausse information lancée par un journaliste allemand-Ndt-).

Un autre crash d'OVNI avec récupération fut signalé par une dépêche émanant de la rédactrice Dorothy Kilgallen, datée du 23 Mai 1955, diffusée à Londres par l'INS et qui disait ceci :

Les scientifiques et experts Britanniques, après examen des débris d'un mystérieux vaisseau aérien, sont convaincus qu'ils appartiennent à l'un de ces étranges objets qu'on nomme «soucoupes volantes» et originaires d'une autre planète. Ces scientifiques ont dit de façon officielle que ce vaisseau aérien ne pouvait pas avoir été construit sur Terre. Le Gouvernement Britannique, je viens de l'apprendre a en mains un rapport officiel sur les différents examens et analyses faits sur cette soucoupe volante, mais qu'il est possible qu'il ne divulgue pas cette affaire, pour ne pas effrayer le public.»

D'autres cas de crashes à l'étranger plus ou moins récents, parlent d'objets chutant sur la Terre, tels ceux décrits comme des boules de feu, ou d'objets explosant sur impact. Bien sur, beaucoup de ces soi-disant crashes peuvent s'expliquer de façon tout à fait conventionnelle, mais pas pour certains autres, tel cet appareil circulaire qui se serait écrasé près de Nauta, au Pérou, le 11 Novembre 1975. Cet objet, selon Robert Barry, mesurait 3 m 80 de diamètre, et était constitué d'une étrange structure métallique. D'autres crashes ont été signalés en Australie, en Mai 1976, au Mexique en Aout 1977, et en Bolivie en Mai 1978. Un rapport de crash d'OVNI, avec corps d'humanoïdes retrouvés, émerge des autres informations de ce genre. Il situe cet incident en 1953, à une centaine de miles de Johannesburg, en Afrique du Sud, et vit l'intervention rapide, pour les besoins de l'enquête, d'un général de l'U.S. Air force. Larry MOYERS, Directeur de MUFON pour l'Etat d'Ohio, mit ce cas à jour, et j'ai pu obtenir sa confirmation d'une source émergeant à un Service de Renseignements.

Mais peut-être que les plus significatifs des cas de crashes d'OVNI signalés à l'étranger se sont produits dans les pays communistes. Mon informateur, Robert BARRY, a appris d'une source tout à fait crédible oeuvrant au sein d'une agence gouvernementale de Renseignements, que la Chine Populaire détenait DEUX OVNIS atterrissés ou écrasés dont un serait tombé dans un plan d'eau mais sans occupants. La même source sérieuse lui a également fait part de deux, peut-être trois cas de crashes (avec récupération) en U.R.S.S.

Aux Etats-Unis, les rapports relatifs à des crashes d'OVNI avec découverte d'épaves, ont continué à me parvenir et concernant les années 70.

Un incident récent, par exemple, pas suffisamment consistant toutefois, a été mis en lumière par des sources très sérieuses mais désirant conserver l'anonymat pour le moment, afin de leur permettre d'effectuer des recherches plus substantielles. Cet incident qui serait survenu au cours du printemps 1977 dans un secteur rural du sud-ouest de l'Ohio, se rapporte à un appareil au sol, peut-être endommagé, dont les occupants engagèrent le combat avec une unité spéciale de L.U.S. Army déplacée sur les lieux. Ce que je possède comme informations à ce sujet, bien qu'elles soient encore embryonnaires, laisse présager une rencontre du 3^e type extrêmement violente. On cite 11 militaires qui auraient été tués ou blessés. Je n'ai pas connaissance des pertes éventuelles chez les étrangers (3). L'incident a été décelé par une poignée de chercheurs qualifiés, qui pour l'incident se trouvent dans un cul-de-sac. La seule source connue à l'heure actuelle étant un médecin spécialiste qui aurait été appelé par les autorités militaires pour établir une expertise, et qui ne peut-être sollicitée pour le moment.

En automne 1977, je fus contacté par un chercheur de Cincinnati qui m'affirma avoir appris d'une source travaillant à Wright-Patterson, qu'au printemps de 1977 des militaires avaient été vus portant des civières dans une certaine zone de la base, et sur lesquelles se trouvaient des corps de petites créatures d'origine inconnue.

Peut-être qu'avec le temps, de nouvelles données apparaîtront pour accréder un ou deux témoignages supplémentaires liés avec le sujet qui nous intéresse. En effet, une bataille rangée entre une unité militaire U.S. et des forces étrangères de ce genre, semble appartenir au domaine de la pure fantaisie, mais si cela est vrai, alors il vaudrait mieux s'assurer que le couvercle de la marmite du secret ne saute pas, car les effets d'une révélation de cette envergure provoqueraient très certainement plus qu'un simple «choc culturel» !

Encore un autre facteur qui a soulevé certaines questions, concerne le lieu géographique des crashes d'OVNIS. Aux Etats-Unis, plus particulièrement dans les années 50, ils se situèrent dans les grands espaces désertiques de l'Ouest ou du Sud-Ouest du pays, où abondent les bases stratégiques et les installations militaires de première importance. Logiquement cela peut nous amener à poser la question suivante : «la soucoupe volante» est-elle une super arme secrète U.S. Mais les réponses négatives sont trop accablantes pour s'accrocher à ce mince espoir. Comme je l'ai signalé plus tôt, des crashes d'OVNIS se sont également produits sur des sols étrangers, bien au-delà des limites où peuvent être expérimentés des engins volants prototypes ultra-secrets. La vérité serait plutôt, et elle fait à peu près l'unanimité des chercheurs, que les OVNIS s'emploient, entre autres choses, à reconnaître les centres expérimentaux et autres installations militaires stratégiques U.S. implantés dans des zones dites «de haute sécurité», où leur comportement a été quelquefois observé comme appartenant à une manière d'évoluer estimée belliqueuse.

Si je me base sur le fait que les humanoïdes étrangers à la Terre ont été placés dans des conditions exceptionnelles de préservation à Wright-Patterson AFB ainsi que dans plusieurs Centres Médicaux de Recherche, je crois que nous pouvons affirmer de façon certaine que ces entités sont associées à des OVNIS de consistance physique tout ce qu'il y a de matérielle, et non pas relevant d'une manifestation évanescante provenant d'une autre dimension. Mon intention, en disant cela, n'est pas de refuter l'idée d'une entité d'origine extra-dimensionnelle, car il y a beaucoup trop d'éléments indiquant que ce postulat a une part prépondérante dans le mystère des OVNIS. Je n'ai pas pour but, à travers cet article, de rationaliser systématiquement toutes les manifestations de créatures étrangères à des êtres vivants. Ce sujet serait plutôt le domaine de mon collègue Ted BLOECHER qui a fait une étude remarquable de très haut niveau sur cet aspect de la recherche.

En résumé les informations traitées ici, même si elles peuvent sembler avoir un caractère provoquant (ou sensationnel diront d'autres-Ndt-) pour les médias et les chercheurs moyens ne veulent absolument pas constituer les preuves définitives tendant à indiquer que les OVNIS sont d'origine extra-terrestre. Mais bien entendu, si les données que j'ai divulguées, émanant de sources diverses et néanmoins crédibles, sont accueillies avec objectivité et impartialité, alors l'hypothèse extra-terrestre s'en trouvera confortée.

Il ne me paraît guère possible, en dehors des données présentées dans cet article, d'envisager d'autres alternatives pour faciliter la mise en évidence aussi nette de la corrélation des similitudes physiques de ces humanoïdes surgelés dans le plus grand secret.

En dépit de ma longue expérience dans la recherche sur les OVNIS, je dois reconnaître que j'éprouve un sentiment d'inquiétude au fur et à mesure que ces informations vitales continuent à me parvenir de sources tout ce qu'il y a de sérieuses. Tandis que les pièces du puzzle s'emboîtent les unes dans les autres, chacune d'entre elles s'adaptant parfaitement aux autres, je réalise brutalement, comme lorsque on reçoit un coup de poing en pleine figure, que toute notre immense infrastructure constituée par les Agences et Services spécialisés dans la protection du secret aussi bien Civils que Militaires, passe son temps à maintenir fermé le couvercle d'une véritable Boîte à Pandore, pour des raisons parfaitement justifiées.

Bien que je ne pardonne pas à ces Services ou Organismes Spéciaux divers d'avoir utilisé des méthodes brutales et condamnables pour faire disparaître des preuves ou maquiller la vérité pendant de si nombreuses années, je suis maintenant en mesure de comprendre toute l'importance des problèmes qu'ils ont eu à résoudre, afin de trouver la meilleure et la plus raisonnable des façons de satisfaire ce besoin de savoir d'un public aveugle, mais aussi très influençable, en établissant des comptes rendus masquant la réalité des faits, tout en ayant l'air d'être d'une solidité à toute épreuve. Imaginez, par exemple, comment réagirait le public à un divulgué officielle soudaine, même ramenée à sa plus simple expression du contenu de

cet article relatif aux humanoïdes ? Et pourtant, le facteur humanoïde n'est juste que la faible portion d'un tout sur lequel nous ne connaissons pratiquement rien.

Et il y a encore un autre aspect délicat à considérer : quelles sont les intentions des OVNIS vis à vis de la terre et de ses habitants ? A mon humble avis, même l'ensemble de nos Agences Spécialisées ne savent absolument rien à ce sujet. Pour notre gouvernement le fait de diffuser officiellement les données connues pourrait provoquer de profonds bouleversements de Sociétés. A mon sens, révéler officiellement la présence des OVNIS sans être capable de préciser avec certitude leurs intentions pourrait créer une psychose d'anxiété dans l'esprit si fragile des populations, aux conséquences incalculables.

Mais peut-être que l'esprit humain est prêt à recevoir et à admettre la vérité. N'oubliez pas que nous avons déjà surmonté des difficultés du même genre. Rappelez-vous la longue période de guerre froide entre les «deux grands», avec ces menaces de destruction nucléaire, sans compter tous les bouleversements sociaux des deux dernières décades (années 60 et 70). Notre équilibre mental a été souvent mis à rude épreuve mais il a toujours tenu bon. Alors j'estime que l'humanité est prête à recevoir cette vérité.

Qui sont ces simples mortels dont les véhicules aériens imparfaits viennent s'écraser sur la Terre ? De quel système solaire viennent ces êtres, dont la conformation de base ne semble pas tellement différente de celle des habitants de la Terre ? Y-a-t-il dans les premiers ages de notre existence, voire dans nos merveilles archéologiques, des preuves établissant un lien avec une intervention «extérieure» de cette nature ?

Il n'est pas en mon pouvoir d'apporter réponses à de telles questions, constituant toujours autant de mystères, ni de révéler les secrets cachés d'une telle dimension, même avec des histoires d'OVNI écrasés au sol et récupérés avec des occupants transformés en cadavres.

Peut-être que le Président Jimmy CARTER connaît ces secrets tout du moins, certains d'entre eux. Aussi, mon article, pour sa conclusion, se transformera en supplique adressée au Président des Etats-Unis, en souhaitant que ma modeste contribution écrite ci-dessus soit portée à sa connaissance.

«Monsieur le Président des Etats-Unis d'Amérique, j'espère que vous serez hautement conscient de ce rôle important que vous pouvez jouer, en révélant à notre grande nation ainsi qu'au monde entier, toute la vérité sur la plus formidable histoire de notre temps.»

QUI EST LEONARD STRINGFIELD

1^o — C'est l'auteur du fameux ouvrage ufologique : SITUATION RED, THE UFO SIEGE, publié par Doubleday and Co, en Mai 1977, réédité en 1978 par Fawcett. En France, la traduction de ce livre a été publiée par les Editions France-Empire sous le titre : ALERTE GENRALE OVNI, courant 1978.

2^o — Travaille actuellement en collaboration avec le Dr. J. Allen HYNEK, Directeur du Center For UFO Studies. (C'est un organisme privé qui, sur des bases scientifiques, établit des estimations et organise des enquêtes approfondies sur des rapports d'observations d'OVNIS en provenance du monde entier, et auquel collabore de nombreuses personnalités scientifiques tant américaines qu'étrangères ainsi que certains organismes d'état). Pour le compte du CUFOS, Léonard STRINGFIELD est enquêteur couvrant un secteur qui va du sud-ouest de l'Ohio au Nord du Kentucky, soit 12 comtés.

3^o — Fait partie du bureau directorial en tant que Directeur des Relations Publiques du célèbre groupement privé MUTUAL UFO Network, plus connu sous le sigle : MUFON, et dont le Quartier Général se trouve à Seguin dans le Texas. Cette association, dirigée par Mr. Walter ANDRUS, se compose de 800 enquêteurs bénévoles de formation technique, comprenant des spécialistes divers, certains étant d'authentiques scientifiques, disséminés sur tout le territoire des Etats-Unis. Pour ce groupement, Léonard STRINGFIELD, est également Directeur Local couvrant quatre comtés du sud-ouest de l'Ohio.

4^o — Est enquêteur pour l'Etat d'Ohio, du Ground Saucer Watch, organisme privé de recherches ufologiques dirigé par Mr. William SPAULDING, basé à Phoenix dans l'Arizona.

5^o — Est Conseiller Technique pour l'Ohio UFO Investigators League, basé à Cincinnati dans l'Ohio.

6^o — Fut sollicité par la Grenade, petite nation des îles Caraïbes, pour conseiller ses actions (Par l'intermédiaire de son Premier Ministre Sir Eric GAIRY) auprès des Nations Unies, en vue de créer au sein de cet organisme Mondial, un plan de recherches sur les OVNIS .

7^o — Ancien Directeur du groupement privé de recherches ufologiques, connu sous le sigle C.R.I.F.O. (Civilian Research, Interplanetary Flying object) de 1953 à 1957. Publia un bulletin mensuel nommé ORBIT, durant cette période. Compta jusqu'à 2500 abonnés. C.R.I.F.O. fut la plus importante des associations privées vouées à la recherche sur les OVNIS, dans le monde, pendant les années 50. D'éminentes personnalités proches de gouvernements étrangers, des scientifiques, et même des militaires de l'U.S. Air Force, s'intéressèrent de très près aux activités de C.R.I.F.O.

8^o — Travailla, à titre de conseiller civil, à l'Air Defense Command of U.S. Air Force entre 1953 et 1957 au filtrage des rapports relatifs à l'activité des OVNIS. Se vit attribuer un numéro de code spécial afin de permettre des liaisons téléphoniques plus faciles avec l'Air Defense Command à Columbus, dans l'Ohio.

9^o — En 1957, publia un livre titré : INSIDE SAUCER POST, 3 - 0 BLUE, qui retracait le travail accompli par l'auteur pour le compte de l'Air Force. La désignation : 3 - 0 BLUE était le nom de code attribué à L. STRINGFIELD par l'Air Force.

10^o — Travailla aux relations Publiques pour le compte du N.I.C.A.P. (National Investigation Comitee on Aerial Phenomena) à Washington, D.C dont le directeur fut de 1957 à 1970, le Major Donald E. Keyhos, bien connu des ufologues du monde entier, et auteur du livre : «ALIENS FROM SPACE», publié chez Doubleday Co à New-York en France aux Editions France-Empire sous le titre : «LES ETRANGERS DE L'ESPACE».

11^o — Fut désigné comme Informateur-Coordinateur principal, au sein du Project Colorado que dirigea le célèbre (et triste-Ndt) Dr. Condon, de 1967 à 1969. Ce projet était patronné par le Gouvernement U.S et regroupait une équipe de scientifiques dont le Q.G. se trouvait à Boulder, dans le Colorado (A l'université de cet Etat, qui collaborait au projet). L. STRINGFIELD fut surtout chargé du filtrage des rapports relatifs à l'activité des OVNIS dans le sud-ouest de l'Ohio, pour le compte de ce projet, dont le véritable but (inavoué) était de démystifier les OVNIS pour les faire entrer dans diverses catégories de phénomènes parfaitemment connus !

12^o — Dirigea un COURS D'UFOLOGIE dans un établissement scolaire du 2^e degré, à Mariemont, en 1969. C'était la PREMIERE FOIS, que de tels cours étaient dispensés !

13^o — Fut Directeur du groupement privé Cincinnati UFO Society, dans les dernières années 50, dont les membres étaient surtout des personnes occupant de très hauts emplois civils.

14^o — Durant la deuxième guerre mondiale, fut affecté à un Service de Renseignements de la 5^e Force Aérienne dans le Pacifique, pendant 31 mois. C'est à cette époque que L. STRINGFIELD eût sa première expérience avec les OVNIS. En effet au cours d'un trajet aérien entre l'île d'Iwo Jima et Tokyo, juste après la reddition japonaise, l'avion dans lequel il se trouvait fut suivi par 3 OVNIS, (qu'on appelait «Foo-Fighters» à l'époque) provoquant l'arrêt des moteurs de l'appareil de l'USAFAF, et manquant d'occasionner son écrasement. C'est cet incident qui déclencha chez L. STRINGFIELD, une extraordinaire envie d'en savoir davantage à ce sujet.

15^o — Léonard STRINGFIELD occupe les fonctions de Directeur des services Marketing et Relations Publiques à la Société DUBOIS Chemicals, une entreprise de fabrication de produits chimiques, située à Cincinnati, Ohio, U.S.A.

Renvois :

(3) — Nous avons appris par Mr. Jean-Luc RIVERA, seul ufologue français présent au Symposium de Dayton en juillet 1978, que selon un ufologue américain bien connu pour son sérieux, le corps d'un humanoïde, tué au cours de cette escarmouche particulièrement violente, aurait été récupérée par les militaires U.S.

(4) — Cette histoire du «condensé» n° 20 est considérée comme douteuse par le groupement ufologique C. A. U. S. (Citizen Against UFO secrecy) qui a enquêté sur le témoin, un nommé Aaron David KABACK. Ce dernier aurait monnayé son histoire un peu partout auprès de stations de radio de producteurs de film TV etc... ; ce qui rend ses allégations extrêmement suspectes. Pourtant le récit de Kaback tient debout, en ce sens qu'il ne parlait pas de cadavres d'humanoïdes récupérés, mais d'un engin discoïdal inconnu «atterri» plutôt qu'écrasé. (réf. «Just Cause», trimestriel de C.A.U.S. Vol. I n° 6).

(5) — Le «cloning» qui se traduit par «clone» en français désigne la reproduction assexuée des êtres vivants à partir d'une cellule. L'être issu de la cellule mère serait donc l'exacte «reproduction» de l'être sur lequel cette cellule a été prélevée. Cette technique est utilisée avec des végétaux et a donné jusqu'ici d'excellents résultats, notamment pour le reboisement.

INFORMATIONS DERNIERE HEURE :

Nous apprenons par une dépêche reprise par différents organes de presse, notamment «La Montagne» de Clermont-Ferrand du 16 Janvier 1979, les faits suivants :

Mr. William SPAULDING, responsable du Ground Saucer Watch, Phoenix, Arizona, USA, a déclaré avoir en sa possession deux déclarations sous serment de Colonels de l'Aviation américaine en retraite, révélant que deux OVNIS écrasés au sol avaient été récupérés par les autorités U.S.

Selon deux officiers retraités qui ont aperçu les cadavres des passagers des engins volants, les extra-terrestres ont une taille d'environ 1 m 20 et une peau de couleur argentée. Les petits bonhommes portaient des combinaisons métallisées qui semblaient avoir été soudées à leur corps sous l'effet de la chaleur.»

Mr William SPAULDING et ses amis (du groupe C.A.U.S. dirigé par Mr. Tod ZECHEL), s'appuyant sur «the Freedom Information Act», loi sur la liberté de l'information grâce à laquelle ils ont obtenu plus de 1.000 documents de la C.I.A. relatifs aux activités de la célèbre agence d'état sur les observations d'OVNIS, vont encore entreprendre des actions en justice, pour tenter d'obtenir les 57 objets qui sont, selon eux, en possession de la C.I.A., prouvant matériellement l'existence des soucoupes volantes.»

D'autre part, par le bulletin de C.A.U.S. Vol. I n° 1 déjà cité, nous apprenons que Mr. Todd ZECHEL, son directeur, lorsqu'il émergeait à la National Security Agency (NSA), reçut d'un certain Charles Herbert B. . . des confidences sur un cas d'OVNI écrasé au sol, ainsi que de son oncle, le Sgt/Maj Edwards B. . . ces 2 hommes mettant en cause un certain colonel John B. . . qui supervisa soi-disant la récupération d'un OVNI écrasé, tard dans les années 40, en 1948 en fait, à la frontière américano-mexicaine. Les deux hommes, au moment où ils révélèrent ces faits appartenaient également à la N.S.A., et étaient loin de se douter que Tod ZECHEL allait

bientôt démissionner. Ce qui laisse supposer que leurs allégations seraient TRES CREDIBLES. Néanmoins, lorsque Zechel put joindre l'ancien colonel par téléphone, celui-ci devait nier catégoriquement les faits (Vol. I n° 3 du Bulletin de CAUS), ce qui n'a absolument rien d'étonnant, le contraire nous aurait plutôt surpris !

LA PRESSE DE DAYTON A L'EPOQUE DU SYMPOSIUM, ET COMMENTAIRES DU TRADUCTEUR

Si l'intervention de Leonard Stringfield produisit une très forte impression sur les personnes présentes au Symposium du MUFON, je peux vous dire qu'elle laissa la presse locale pratiquement indifférente.

Jean-Luc Rivera m'a passé aimablement deux articles découpés dans les journaux de Dayton fin juillet 1978. Le premier, signé d'un nommé Bob Batz, a été publié dans le «Dayton Daily News» du 30/7/78. Son titre donne le ton : «Aucun petit homme vert parmi les 200 personnes présentes à la Convention sur les OVNIS !

Suivent quelques propos glanés auprès des participants, tout à fait décousus et dénués d'intérêt. On croirait la relation d'une réunion mondaine. Le groupe MUFON, organisateur n'est même pas cité. Silence complet sur Léonard Stringfield. Quant aux OVNIS écrasés avec cadavres d'humanoïdes, ils n'en est absolument pas question !

Dans le «Journal Herald» de Dayton du 29 juillet, il y a quand même quelque chose. Un certain Joni JOHNS cite Stringfield et ses allégations. Mais le journaliste d'une naïveté désarmanante, a eu l'idée de téléphoner à l'officier responsable de l'information à Wright Patterson AFB. Celui-ci, le Colonel Nick APPLE lui a dit ceci : «Nous affirmons catégoriquement ne pas détenir et n'avoir jamais détenu de corps de créatures suggérant une vie extra-terrestre !» (Le petit doigt sur la couture du pantalon et le regard fixé sur la bannière étoilée !). Johns cite également plusieurs allégations du sieur Robert Barry dont J. L. Rivera et moi-même avons estimé qu'il fallait manipuler les déclarations avec énormément de précautions. Ceci indique chez ce journaliste une profonde méconnaissance de tout ce qui a trait à l'ufologie. Ce qu'il démontre de façon absolue en parlant, à un moment donné, de la fameuse observation de 1947 faite par Kenneth ARNOLD, qu'il a rebaptisé Kenneth ALLEN ! Aucun commentaire, aucune réflexion personnelle, aucune conclusion, même sommaire. Le travail de quelqu'un, qui manifestement n'accordait aucun crédit à ce qu'il a pu entendre autour de lui. Pourtant il avait intitulé son article : «Un blackout encore pire que celui du Watergate !».

Mais pour déboulonner Richard NIXON, il fallut que toutes les médias fassent chorus, et les «retombées» furent si violentes, que le président chuta de son piédestal.

Ici nous sommes loin de pareilles circonstances. Les médias ont pratiquement ignoré ce Symposium au point qu'en dehors de deux journaux cités et peut-être un ou deux autres ayant échappé à notre ami J.L. Rivera, tous locaux, rien n'a filtré au niveau national. N'oublions pas que Mr. Léonard Stringfield, malgré son courage et son mérite, NE PEUT RIEN PROUVER, d'une part, et qu'il ne peut même pas produire ses témoins d'autre part, on devine facilement pourquoi.

Si nous devons considérer qu'au moins la moitié de ces témoignages est acceptable telle quelle, cela m'amène à poser la question suivante :

— Pourquoi des OVNIS s'écrasent-ils sur Terre ?

Car enfin, la technologie maîtrisée par ceux qui dirigent ces véhicules, semble avoir atteint un tel niveau de perfection qu'elle A DU nécessairement et OBligatoirement rendre impossible de tels accidents. J'ai du mal à imaginer ces OVNI se conduisant comme de vulgaires «Starfighters» !

Alors, s'il ne s'agit pas de crashes accidentels, c'est qu'il s'agit de chutes provoquées ! Des OVNIS abattus Mais abattus par qui ? Et pourquoi ? Il y a à mon avis une seule réponse possible : par d'autres OVNIS ! Il y a peut-être à l'échelon supérieur des comptes qui se règlent, et de façon tout ce qu'il y a de radicale. Après tout, il n'y a pas que des petits hommes d'1 m 20 qui ont été rencontrés près d'OVNIS atterrissés et il semblerait que les différentes «techniques» adoptées tendent à démontrer une certaine multiplicité de nos visiteurs. Ce qui veut dire que nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge, mes amis ! Mais pour ce qui est du couvercle de la marmite du secret, je ne pense pas honnêtement qu'il puisse sauter actuellement, contrairement aux espérances de Mr. Stringfield. Comme je l'ai indiqué plus haut, les médias sont restées sans réactions. Pour que le couvercle saute il faudrait qu'un événement important, mettant en oeuvre une preuve MATERIELLE IRREFUTABLE, puisse échapper au contrôle de ceux qui sont chargés d'entretenir le black-out. Puis, il faudrait que les moyens d'informations fassent bloc, pour exiger des autorités, que la vérité soit divulguée. Mais tant que les MILITAIRES seront chargés de maintenir le «cover-up», il n'y a pratiquement aucune chance pour qu'un tel secret soit levé. Que chacun de nous le sache bien : seule l'Armée est capable de conserver confidentielle, une information de ce type. Les civils trop maléables, trop interchangeables, trop corruptibles, trop influençables, etc. . . seraient INCAPABLES de sauvegarder le black-out.

Merci de tout cœur à tous ceux qui m'ont aidé dans la réalisation du collectage de ces informations à commencer par Mr. Léonard Stringfield Mr. Walter Andrus Mr. Todd ZECHEL et Mr. Jean-Luc RIVERA.

Jean SIDER
MEMBRE DE G.E.O.S. de France.

apparitions et disparitions

Sur place - deuxième livraison
(2 - Suite et Fin)
par Jacques SCORNAUX

Riachuelo (Chili), janvier 1967 : H1

Un ingénieur qui se promenait dans la forêt aperçut une énorme "soucoupe volante" de 35 mètres de diamètre suspendue au-dessus du sol.

Un "être" haut de 1,50 m apparut soudain en dessous de l'objet, "comme s'il s'était matérialisé dans l'air". L'entité avait la peau très blanche, les cheveux longs et portait un vêtement collant d'une seule pièce. Il disparut brutalement, sans que le témoin l'ait vu se déplacer. L'OVNI émit ensuite une puissante lumière violette et disparut en s'élevant rapidement à la verticale (20).

Boardam (Ohio), 18 juillet 1967 : les contradictions de Jacques Vallée

A 1 h 30 du matin, un pasteur fut réveillé par un bruit étrange. Il aperçut une silhouette portant un vêtement lumineux. Cette entité se transforma en une lueur sans forme et disparut : telle est du moins la version que l'on trouve sous la plume de Vallée, dans le catalogue : «Un siècle d'atterrissements» (cas n° 857). Malheureusement, on lit dans «Chroniques des apparitions extra-terrestres», du même Vallée (21) que le témoin après avoir reçu un message de l'entité, vit une sorte de lueur dans le ciel et «quand il baissa les yeux l'étrange entité avait disparu» : la lueur apparaît ici comme distincte de l'entité, et non pas comme le résultat d'une transformation de celle-ci. M. Vallée aurait intérêt à se relire, pour éviter d'aussi gênantes contradictions...

"ALERTE GENERALE OVNI"
par Léonard H. STRINGFIELD
(auteur de l'article ci-dessus)

FRANCO : 44 Frs.

EN VENTE : LIBRAIRIE
SCHRACK (Service Spécial LDLN)
43400 LE CHAMBON-S-LIGNON

Cradle Hill (Angleterre), décembre 1974 : A6 et H1

Trois personnes géantes, à la tête allongée et légèrement pointue, apparurent au crépuscule. La partie supérieure du corps était seule visible et était transparente. Un témoin braqua sur l'un deux le faisceau d'une lampe torche. L'entité disparut pour réapparaître à un autre endroit, puis s'enfuit. Quinze personnes au moins auraient vu ces personnages. Vers la même date, on a aperçu dans cette région un "engin métallique en mouvement", qui disparut puis réapparut progressivement à un autre endroit (26).

Ostricourt (Nord), 8 août 1975 : H1

Près d'un OVNI discoïdal jaune à coupole stationnant à cinq mètres du sol apparurent brusquement deux humanoïdes lumineux de 1,50 m de haut, qui s'avancèrent lentement sans toucher le sol (27).

Talavera la Real (Espagne), 12 novembre 1976 : H1

Vers 1 h 45 du matin, trois sentinelles qui gardaient la zone de stockage du carburant de la base aérienne de Talavera la Real, près de Badajoz, entendirent à plusieurs reprises, pendant quelques minutes chaque fois, un sifflement aigu et perçant, puis aperçurent une vive lumière dans le ciel qui éclairait une vaste surface et disparut après 15 à 20 secondes. Ils décidèrent d'inspecter les environs avec un chien de garde et ils entendirent soudain un bruit de branches brisées dans un bosquet d'eucalyptus. Le chien se précipita dans la direction d'où venait le bruit et revint bientôt en titubant, l'air terrifié. L'un des soldats eut soudain la sensation d'une présence derrière lui et, se retournant, il aperçut à 15 m une forme humaine lumineuse de 3 m de haut. Cette forme semblait entièrement constituée de petits points de lumière verte. L'intensité lumineuse était plus forte à la périphérie. La tête était petite et semblait couverte d'une sorte de casque. Les jambes n'étaient pas visibles et les bras tendus en croix, étaient longs, mais les mains étaient mal définies. Paralysé d'étonnement et de frayeur, le soldat fut incapable de tirer et, pris d'une sensation de faiblesse, il tomba bientôt à terre. Voyant leur compagnon en difficulté, les deux autres sentinelles ouvrirent aussitôt le feu sur l'apparition. A la seconde même où claquaient les premiers coups de feu, l'être disparut sur place "comme l'image sur un écran de télévision lorsqu'on éteint l'appareil". Le sifflement se fit de nouveau entendre pendant quelques secondes. Mais l'étrangeté de ce cas ne s'arrête pas là : lorsqu'on fouilla les alentours au matin, on ne trouva pas une seule cartouche, et le mur qui se trouvait derrière l'entité ne portait pas une seule trace d'impact, alors qu'une cinquantaine de coups de feu avaient été tirés et entendus par une bonne part du personnel de la base. Le soldat qui avait été le plus proche de l'entité souffrit de troubles de la vue et de maux de tête dans les semaines qui suivirent (28).

Dale (Pays de Galles) 30 octobre 1977 : D4 et H1

Vers 15 h, une dame, sa mère et ses quatre enfants rentraient à leur ferme en voiture par un chemin inhac-

bituel pour eux en bordure de la mer. Les deux femmes aperçurent un disque blanchâtre, plat et rond, qui se déplaçait dans le ciel vers la mer. L'objet descendit en direction des rochers de Stack, îlots situés à peu de distance de la côte, et sans ralentir "s'écrasa" dans la paroi rocheuse où il disparut complètement, sans le moindre bruit ni explosion. Intrigués, les deux témoins s'approchèrent du rivage et aperçurent deux hommes en tenue argentée qui se déplaçaient sur le rocher. Leur démarche était normale, malgré la surface extrêmement inégale de l'îlot. L'un deux sembla un moment marcher sur l'eau. La tête de ces êtres était très grande et très allongée. Dans la paroi rocheuse abrupte qui faisait face aux témoins, une «porte» à deux battants apparut, entourée d'une brume légèrement lumineuse. Elle s'ouvrit et se ferma rapidement à plusieurs reprises : on voyait alors apparaître, sur un fond noir, un troisième humanoïde, qui semblait monter puis redescendre un escalier, en ce sens que l'on apercevait d'abord sa tête, puis sa poitrine jusqu'à la taille, la silhouette disparaissant ensuite en sens inverse. Après 15 minutes d'observation environ, les humanoïdes baladeurs disparurent derrière le rocher, tandis que la porte s'effaçait soudainement. A peine les témoins étaient-ils rentrés à domicile qu'une voisine téléphonait pour demander si l'un d'eux avait vu les personnages sur les rochers de Stack (29).

Ce cas récent est, on l'aura constaté, remarquable à bien des points de vue : avec lui, nous tenons enfin un exemple indiscutable de l'évanescence catégorie des disparitions par pénétration dans un objet solide. Il nous présente aussi, ce qui n'est guère moins rare, à la fois une disparition d'OVNI et d'humanoïde. S'il est donc un cas où la matérialité de l'objet et des êtres peut être mise en doute, c'est bien celui-ci ! Rappelons toutefois, à l'attention de ceux qui songeraient, dans un contexte parapsychologique ou socio-psychologique, à un phénomène purement subjectif se produisant dans l'esprit des témoins, le coup de téléphone de la voisine qui avait observé indépendamment les humanoïdes depuis une position différente.

Si l'image trompeuse il y a, elle semble bien, et quelle que soit son origine, avoir été objectivement présente dans l'espace. Gardons nous donc de conclure, si un OVNI n'est pas matériel, qu'il n'est dès lors "pas de nature physique" : une onde acoustique ou électromagnétique n'est pas en soi matérielle mais ne fait pas moins partie des réalités physiques !

Vérone (Italie), 26 juin 1962 : H2

Trois personnes qui avaient observé la veille au soir un OVNI discoïdal argenté pendant une heure aperçurent vers 3 h du matin une forme humaine semi-transparente à leur fenêtre. L'être avait une grosse tête chauve. Les témoins virent l'apparition retrécir et disparaître "comme une image de télévision quand on éteint le poste" (30).

Province d'Alberta (Canada), 8 août 1961 : D1 et H3

Vers 3 h 30 du matin, un couple constata en se réveillant la présence dans sa chambre de deux hommes

de petite taille (1,2 à 1,5 m) qui se tenaient l'un à la tête, l'autre au pied du lit et flottaient dans l'air. Ils portaient un vêtement sombre avec une ceinture et un casque dont la visière était relevée. Ils étaient "magnifiquement proportionnés". Les témoins voulaient se lever mais se sentirent paralysés. Toute crainte les quitta cependant quand les êtres se mirent à parler, pour dire notamment qu'ils reviendraient. Après une minute environ, l'un des êtres dit à l'autre : « Je crois qu'il se réveille, nous ferions mieux de partir ». Les deux entités disparurent alors soudainement, tandis qu'un sifflement, comme de l'air s'échappant d'un tuyau, se faisait entendre. La paralysie cessa aussitôt et l'un des témoins se rendit à la fenêtre, mais n'aperçut rien d'anormal. En revanche, un voisin observa à la même heure, devant la maison des premiers témoins un globe bleuâtre brillant, de 7 m de diamètre au moins, qui s'éleva lentement, partit en accélérant vers le nord et disparut soudain à quelques centaines de mètres de distances. Ce qui rend ce cas particulièrement remarquable est le fait que les humanoïdes et l'OVNI aient été aperçus par des personnes différentes (31).

Oshkosh (Wisconsin), 15 octobre 1973 : H4 ou cauchemar ?

Un peu avant minuit, le témoin fut éveillé par un bruit aigu. Sa chambre était éclairée par une puissante lumière orange-rouge et trois humanoïdes de 1,2 à 1,5 m de haut se matérialisèrent. Ils étaient chauves avaient la peau grisâtre et ridée, des oreilles pointues et se déplaçaient mécaniquement. Le témoin s'évanouit et revint à lui sur le plancher, incapable de bouger, tandis que les êtres l'examinaient à l'aide d'un objet ovale. Il perdit à nouveau conscience et se réveilla à l'aube, toujours sur le plancher (32).

Dante (Tennessee), 6 novembre 1957 : H5

Vers 6 h 30 du matin, le jeune Everett Clark, âgé de 12 ans, vit un objet allongé et rond posé dans un champ à 100 m de sa maison. Deux hommes et deux femmes d'apparence normale se tenaient près de l'objet et tentèrent de s'emparer du chien du témoin. Ils rentrèrent dans l'engin "comme s'ils traversaient directement la paroi". L'objet s'éleva alors en silence. On découvrit par après une trace oblongue d'herbe foulée dans le champ (33).

Winchester (Angleterre), 14 novembre 1976 : H5

Vers 21 h, une voiture qui circulait sur une petite route de campagne fut soudain agitée de secousses violentes. Echappant au contrôle de sa conductrice, elle dériva vers l'accotement herbeux où elle s'immobilisa. Les phares semblaient émettre une luminosité plus forte que la normale. Les deux passagers aperçurent alors un objet cigaroïde de 5 m de long qui se tenait à une trentaine de centimètres du sol à cinq mètres devant eux. L'objet brillait d'une luminosité orange et des jets de vapeur se dégageaient de la face inférieure. Au travers d'une fenêtre bombée, on distin-

guait trois têtes. Un homme émergea de l'engin en passant au travers de la paroi. Il mesurait de l'ordre de 1,90 m et portait un vêtement argenté. Il avait de longs cheveux blonds et une barbe foncée. L'être vint se pencher à la vitre latérale de la voiture pour regarder à l'intérieur et les deux témoins remarquèrent alors que ses yeux étaient uniformément roses, sans iris ou pupille discernable. Après deux minutes d'immobilité, l'être se déplaça vers l'arrière de la voiture et ne réapparut plus. Quand les deux témoins regardèrent à nouveau vers l'avant, l'objet avait disparu. Le moteur se remit en marche sans que la conductrice ait touché à la clé de contact et la voiture put redémarrer. Notons pour ceux que cela intéresse que l'un des deux témoins possède un don de guérisseur et est depuis son enfance sujet à des manifestations psychiques du type poltergeist (déplacements inexplicables d'objets). Tous deux ont ressenti l'impression que l'être leur communiquait une force intérieure et les calma (34).

Montvale (New Jersey), 31 janvier 1978 : H5

Trois jeunes garçons observèrent d'abord un OVNI carré, possédant des lumières jaunes à chaque angle et un dôme peu prononcé, qui émettait par le dessous un faisceau rouge se terminant peu avant le sol. L'objet stationna un court moment au-dessus de la plaine de jeu où se trouvaient les enfants. Ils aperçurent ensuite une dizaine d'êtres vêtus de jaune clair et hauts de 1,70 m qui allaient et venaient d'une démarche raide sur une route proche. Les témoins perçurent une odeur de soufre, puis leur attention fut attirée par une femme en manteau noir qui marchait lentement sur une aire de parage. Elle leva le bras en direction d'un autre OVNI semblable au premier. Au moment du passage d'une voiture de police dans une rue voisine, la femme disparut pour réapparaître ensuite. Comme elle s'approchait d'un bâtiment, les témoins virent son corps disparaître progressivement en commençant par les jambes, et elle pénétra littéralement dans le mur... (35) Nous devons bien faire remarquer pour conclure que l'association entre cette étrange "femme" et les OVNI observés est loin d'être certaine et que le très jeune âge des témoins (8 à 10 ans) enlève beaucoup de sa crédibilité à ce fantastique rapport.

Risley (Angleterre), 17 mars 1978 : H5

Nous terminerons sur un cas tout récent qui, bien qu'il ne constitue pas à proprement parler une disparition, nous a paru suffisamment proche des phénomènes dont nous traitons ici pour figurer dans notre catalogue.

Vers 23 h 30, M. Ken Edwards, ingénieur, rentrait d'une réunion syndicale par une route qui lui était tout à fait familière. Arrivé à proximité du réacteur nucléaire expérimental de Risley, il aperçut un être étrange qui descendait le talus à droite de la route, à 100 m devant la voiture. Intrigué, il s'arrêta. L'entité mesurait plus de 2 m et avançait d'une démarche rai- de. Ses bras, tendus en avant partaient de la poitrine

et non des épaules. Le corps était d'un gris terne uniforme. La tête, ronde et sombre, apparemment casquée ne présentait pas d'autre détail que deux petits yeux ronds.

L'être traversa la route en oblique et s'arrêta au milieu pendant environ une minute, à 30 m du témoin. Il tourna la tête vers celui-ci, qui distinguait alors deux fins pinceaux de lumière jaillissant des yeux. M. Edwards sentit à ce moment une énorme pression s'exercer sur sa tête, et il demeura paralysé plusieurs minutes. L'être reprit son chemin et, arrivé devant la clôture de sécurité surmontée de barbelés qui borde la route sur la gauche, il tendit les bras en avant, s'arrêta un instant abaissa les bras, puis s'avança tout droit au travers de la clôture : ni l'être, ni la clôture ne perdirent leur apparence solide, et pourtant il la traversa comme si elle n'existant pas ! Il ne s'agit pas d'une disparition sur place, car le témoin vit l'humanoïde poursuivre son chemin de l'autre côté de la clôture, avant qu'un talus le cache à sa vue. La clôture ne présentait pas le moindre dommage.

M. Edwards rentra chez lui avec 45 minutes de retard alors que la scène entière ne lui semblait pas avoir duré plus de 3 à 4 minutes... Sa montre s'était arrêtée pendant l'observation et ne se remit en marche que quelques semaines plus tard. L'émetteur-récepteur de radio dont la voiture était équipée pour des raisons professionnelles, et qui fonctionnait correctement peu avant, était hors d'usage (capacités et circuit de la diode de transmission brûlés, comme s'il avait subi une forte surcharge de courant). Ce bizarre humanoïde n'était accompagné d'aucun OVNI, mais il y a eu de nombreuses observations dans la région vers cette date (43).

NOUVELLES REFLEXIONS SUR L'INTERPRETATION DU PHENOMENE

Nous ferons tout d'abord une remarque générale d'ordre méthodologique. A la suite de Pierre Guérin (36), de plus en plus d'ufologues tendent à penser que les scènes observées lors des rencontres rapprochées pourraient ne pas être objectives. L'observation entière, ou une partie de celle-ci ne serait en de tels cas qu'une illusion induite dans l'esprit du témoin. Cette interprétation semble s'imposer tout particulièrement lorsque des détails "impossibles" nous sont rapportés, comme la fusion des deux objets en un seul dans le cas du Dr X, ou la pénétration de l'OVNI dans le rocher, dans le cas de Dale. Il importe de souligner que l'hypothèse du "rêve induit" comme l'a appelé Pierre Guérin, n'implique pas nécessairement une volonté délibérée de nous tromper de la part du phénomène. Il se peut que les témoins soient plongés dans cet état par un effet secondaire non intentionnel de la présence rapprochée d'un OVNI, lequel ne jouerait dans ce cas qu'un rôle déclencheur. Notre ami Monnerie ajouterait d'ailleurs que le phénomène déclencheur d'un "rêve éveillé" pourrait tout aussi bien être un objet banal non reconnu comme tel... Notons encore que les apparitions et disparitions sur place, qui ne se produisent pas toujours à courte distance, sem-

blent nous montrer qu'un mécanisme créateur ou déclencheur d'illusion peut agir également dans des observations assez éloignées.

Toujours est-il que l'existence d'une composante illusoire, ou onirique, dans certaines observations pose un problème méthodologique : quel sens cela a-t-il de tenter d'établir, comme nous le faisons, une classification de certains types de phénomènes, si ces phénomènes, ne sont qu'apparence trompeuse ? Nous répondrons que si tromperie (ou illusion) il y a, il demeure possible - et même nécessaire - d'étudier les structures et les mécanismes de la tromperie (ou de l'illusion), en y consacrant la même attention et la même rigueur qu'à l'étude de faits objectifs. L'illusion est digne d'étude autant que la réalité (c'est bien pourquoi la thèse de Monnerie ne détruirait nullement l'ufologie, si elle s'avérait exacte) : Il importe seulement de ne pas confondre les deux catégories de phénomènes. En établissant cette classification des apparitions et disparitions sur place, nous ne prenons donc absolument pas position sur l'authenticité des phénomènes rapportés, et encore moins sur leur réalité physique. Nous prenons simplement acte, à des fins d'étude, de l'existence, au sein de la "rumeur OVNI" de témoignages faisant état de phénomènes de ce genre.

Ceci étant posé, revenons-en aux interprétations possibles. Dans notre premier article, nous proposions comme interprétation générale des apparitions et disparitions progressives d'OVNI et des apparitions et disparitions d'humanoïdes l'hypothèse d'une projection d'images, soit par voie physique (microondes électromagnétiques), soit par voie parapsychologique. Avec un an de recul, nous pensons pouvoir avancer que cette hypothèse mérite plus que jamais d'être prise en considération. Dans plusieurs cas, certains détails semblent en effet indiquer la présence d'un mécanisme de projection, parfois selon une orientation bien précise, parfois aussi dans toutes les directions.

Le cas de Volvic présente à cet égard un intérêt particulier : en effet, les témoins qui se sont rendus sur la colline, d'où ils auraient en principe dû avoir une meilleure vue du phénomène, n'y ont rien vu, alors que les personnes demeurées dans la cour de l'école continuaient l'observation. Cela peut faire songer à un faisceau spécifiquement dirigé vers l'école. De même, le témoin du cas de Lorient, résumé dans notre premier article, a précisé que, s'étant pendant l'observation éloigné de 4 m vers la gauche, il ne vit plus le disque et dut reprendre sa position initiale pour l'apercevoir à nouveau (37). Ici aussi, et même avec une plus grande probabilité on est amené à envisager un faisceau projetant l'image vers un endroit bien précis.

Un cas comme celui de Dale (Pays de Galles) fait plus irrésistiblement encore que les précédents songer à une projection d'images. Quand on considère cette porte qui s'ouvre dans la paroi même du rocher puis disparaît brutalement comme elle était venue, le rocher semble littéralement jouer le rôle d'un écran de

projection. Mais l'observation des humanoïdes depuis deux endroits différents montre que l'on a cette fois affaire à un mécanisme non directionnel.

Mais si l'hypothèse de la projection d'images fournit une explication d'ensemble aux phénomènes d'apparitions et de disparitions sur place, il faut se garder d'oublier qu'elle demeure pour l'instant assez gratuite, dans la mesure où il n'est guère possible de préciser le mécanisme ni même la nature du phénomène (encore que les quelques cas dont nous venons de discuter - et surtout celui de Lorient, en raison du caractère très directionnel du phénomène - fassent songer à un processus physique plutôt que parapsychologique). C'est pourquoi il n'est peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil également sur des hypothèses qui ne rendent certes compte que d'une partie des cas, mais s'inspirent plus directement de phénomènes physiques connus.

A propos du caractère trompeur des scènes que nous présente le phénomène OVNI, et de l'adaptation de celui-ci au contexte culturel du lieu et de l'époque Jacques Vallée émet en passant, sans y insister, l'hypothèse que l'on nous projette peut-être "des hologrammes à trois dimensions en vraie grandeur (...). En adoptant cette théorie, on pourrait expliquer beaucoup d'apparitions : dans de nombreux cas OVNI et dans quelques uns des miracles religieux, les créatures apparaissent comme des images à trois dimensions dont les pieds ne touchaient pas terre" (38). Cette hypothèse diffère de la nôtre en ce sens que la projection se fait dans l'espace et non directement dans le système nerveux du témoin. Est-elle vraisemblable ? Faisons tout d'abord observer que laser et hologramme sont aujourd'hui des mots fort à la mode. Le fait qu'ils désignent une invention récente dont les propriétés sont souvent mal comprises et exagérées ("le rayon de la mort") a suffi pour que les amateurs de mystères en tout genre s'en emparent. Or, pour qu'une image projetée dans l'espace devienne visible il faut un écran, et le fait qu'elle est émise par un laser n'y change rien.

On peut toutefois imaginer le scénario suivant : soient plusieurs sources distinctes de radiations ionisantes, d'une intensité trop faible pour qu'elles créent séparément une luminescence visible dans l'air mais suffisante pour qu'elles le fassent réunies. Si on fait converger les faisceaux émis par ces sources en un même point, l'air y apparaîtra lumineux. A l'aide de caches donnant une configuration précise au faisceau, on pourrait ainsi faire apparaître dans l'air des formes déterminées. Ce genre d'hypothèse semble physiquement plausible, mais il ne pourrait rendre compte que des phénomènes autoluminescents, ce qui limite très fortement son champ d'application pour ce qui est des disparitions d'humanoïdes par exemple.

Michel Monnerie nous a par ailleurs proposé son interprétation de certains types de disparitions sur place. Il fait appel - on s'en serait douté de sa part - à des confusions. Ainsi, l'estompe progressive d'un OVNI qui devient de plus en plus flou (D6) ou, la nuit, l'affaiblissement graduel de la luminosité de l'o-

bjet (D1) pourrait s'expliquer, selon Monnerie, par la formation graduelle d'un écran nuageux devant l'objet (avions, lune etc) baptisé du nom d'OVNI. De même, la dissipation progressive d'un nuage éclairé par une source lumineuse quelconque (naturelle ou artificielle) correspondrait au cas des OVNI qui se désagrègent et tombent en morceaux (D5).

Signalons aussi que dans son livre, Michel Monnerie utilise entre autres comme exemple d'observation "révée" le cas de Dax, que nous avions cité dans notre premier article (la masse sombre et vaporeuse en travers de la route qui disparaît au moment où la voiture va la percuter). Rappelant que les témoins avaient 800 km de route derrière eux, Monnerie attribue cette observation à un engourdissement du conscient dû à la fatigue et à la monotonie du trajet : il s'agit d'une de ces fausses perceptions qu'éprouvent parfois les automobilistes après une longue route de nuit (impression qu'un animal ou qu'une personne traverse la route etc), et dont Monnerie cite un exemple personnel (39).

Les explications que propose Monnerie sont sans doute valables pour certains cas, mais on peut se demander, comme d'ailleurs pour les autres interprétations que son livre présente, s'il est possible de rendre compte de cette manière de toutes les observations. Personnellement, nous en doutons très fort. . .

Toujours à propos des interprétations partielles, M. Dominique Caudron soulève des doutes à propos de l'hypothèse d'une accélération ou décélération brutale pour expliquer les disparitions et apparitions instantanées d'objets diurnes (pour les objets nocturnes, nous sommes d'accord avec lui que l'extinction est l'hypothèse la plus probable). Nous avions calculé qu'un engin de 10 tonnes s'éloignant de 3000 mètres en un dixième de seconde dépensait une énergie de $1,8 \cdot 10^{13}$ joules. M. Caudron nous écrit : "Un objet de petite dimension dans la brume lointaine n'est plus repérable. Donc $1,8 \cdot 10^{13}$ joules suffisent. Cela nous fait quand même 60 000 g : un peu plus et Plantier lui-même frémirait. . . Le même raisonnement s'applique évidemment à un ralentissement rapide à ceci près que le pilotage ou le guidage doit être terriblement précis pour savoir à des vitesses pareilles où l'on va s'arrêter. Si l'OVNI accélère pendant une seconde, sa vitesse est de 600 km/s. Si il veut ensuite s'arrêter, un millième de seconde de retard dans la manœuvre suffit pour qu'il s'arrête 600 mètres trop loin. En outre, il faut un truc pour convertir l'énergie cinétique en énergie utilisable, sans quoi l'énergie se transforme en chaleur. Or $1,8 \cdot 10^{13}$ joules élèveraient la température de 10 tonnes d'eau à 100 000 degrés, et encore l'eau a une chaleur massique élevée".

Nous répondrons que de telles accélérations posent évidemment des problèmes de résistance des matériaux et des pilotes, et que la décélération implique certes un guidage extraordinairement précis et un système de récupération de l'énergie. Mais que diable ! Notre technologie n'est pas encore "au bout de son rouleau", et il faut daigner laisser quelque chose à découvrir aux siècles qui nous suivront. Il est donc pos-

sible que nous-mêmes résolvions ces problèmes à l'avenir. Mais je reconnais volontiers que cela n'a rien de certain : Il doit y avoir des prouesses qui sont définitivement impossibles, mais comment savoir a priori lesquelles ?

Enfin, nous ne pouvons manquer de signaler aussi que dans son retentissant ouvrage consacré au relevé et aux tentatives d'interprétation des nombreuses analogies entre les caractéristiques des OVNI et certains récits de science fiction antérieurs à 1947, Bertrand Méheust évoque notamment les apparitions et disparitions sur place (40) et il écrit à ce propos : la fiction nous a donné des matérialisations d'engins pratiquement impossibles à distinguer du phénomène soucoupe volante moderne. Et ce pour une raison bien simple : matérialisation et dématérialisation sont les tours de passe-passe auxquels on reconnaît, en 1930 en fiction s'entend, une technologie supérieure digne de ce nom ; ce sont les manifestations logiques de la toute-puissance de la technique telles qu'on les révait à cette époque» (p.99). Les apparitions et disparitions d'engins et aussi d'humanoïdes - font donc, selon Méheust, typiquement partie des mythes de notre époque. Ce sont des comportements d'origine magique, mais "technicisés". Et le phénomène OVNI, qui selon Méheust se modèle sur les thèmes qui emplissent notre psychisme (phénomène "thématique-plastique"), reprendra tout naturellement ce comportement à son compte 20 ans plus tard.

Mais tous les types d'apparitions et de disparitions que nous avons distingués se retrouvent-ils en science fiction ? Dans les exemples que cite Méheust, il s'agit de phénomènes brutaux, ou d'images qui s'estompent ou deviennent plus nettes, ou encore de formation d'une nébulosité dans laquelle rentre ou dont émerge l'engin. Il ne semble pas que l'on trouve en science fiction des récits où l'objet se désagrège et tombe littéralement en morceaux, comme dans le cas de Marbehán (41), ou inversement des cas où des éléments dispersés se rassemblent en un objet compact, comme à Pokhara (42). Il semble donc que les modalités des apparitions et disparitions sur place soient plus nombreuses dans la réalité que dans la fiction.

Toujours est-il que Méheust considère les apparitions et disparitions sur place comme une objection à l'hypothèse extra-terrestre au premier degré (c'est-à-dire l'hypothèse selon laquelle des extra-terrestres de chair et de sang nous rendraient visite dans des engins métalliques). Selon lui le fait que dans certains cas, on voit l'OVNI se dissoudre progressivement tend à faire pencher la balance vers l'hypothèse de la matérialisation» (p. 252). Les OVNI écrit-il en page 260, correspondent à «l'apparition dans l'espace de schémas mentaux avec stabilité matérielle momentanée». On retrouve là ce goût, si fréquent chez les ufologues, de l'«explication» purement verbeuse, du concept mal défini et du remplacement du mystère par un autre mystère. Il est pourtant possible de donner une interprétation moins magique des apparitions et disparitions sur place, par une projection d'images, et ce type de phénomène est de plus fort rare. Dans nos deux

articles, nous n'avons guère pu rassembler plus d'une vingtaine d'apparitions ou disparitions progressives d'OVNI et de disparitions par choc contre un objet solide, les seules catégories vraiment mystérieuses et autant d'apparitions et disparitions d'humanoïdes.

Pour gonfler ces maigrichonnes catégories, il arrive que l'on classe abusivement certains cas parmi les apparitions et disparitions progressives, et il en va hélas ainsi des deux exemples que cite Méheust (pp. 98-100). Dans le cas d'Imjärvi (Finlande), l'OVNI devient plus nettement visible non parce qu'il se "matérialise", mais plus simplement parce qu'il se rapproche et que le brouillard lumineux qui l'entoure se dissipe. Et dans cette même observation c'est également le bizarre brouillard gris-rouge qui dissimule l'arrivée et le départ de l'humanoïde (44). Quant à l'OVNI de Trancas (Argentine), il a disparu dans l'épais nuage de fumée qu'il avait engendré (45) : l'hypothèse la plus simple est évidemment que le départ de l'objet a été dissimulé par cette fumée. Pourquoi les ufologues ont-ils une telle phobie des hypothèses simples ?

En raison de l'extrême rareté des apparitions ou disparitions progressives et des apparitions et disparitions sur place d'ufonautes, nous avouons notre ahurissement devant le raisonnement de Méheust, qui prend pour argent comptant les quelques phénomènes qui présentent l'apparence de matérialisations, alors qu'il nous invite par ailleurs à considérer l'ensemble des comportements des OVNI comme un "cinéma" par lequel on ne doit pas se laisser abuser... Etant donné que dans l'immense majorité des cas, l'arrivée ou le départ de l'OVNI ou des humanoïdes ne présente pas d'anomalie, n'est-il pas bien plus logique d'adopter l'hypothèse de travail exactement inverse, c'est-à-dire de prendre cette majorité au premier degré, comme des phénomènes correspondant à une réalité physique, et de prendre l'exception au second degré, comme une image trompeuse ? Nous sommes d'autant plus enclin à le penser que les traces et les effets physiques prouvent la matérialité du phénomène, et parfois même sa nature technologique.

Avant de conclure celà vaut peut-être la peine de méditer sur le fait que les disparitions sur place progressives d'OVNI du passé sont décrites en des termes tout à fait semblables aux disparitions des OVNI contemporains. «L'objet disparut peu à peu en laissant à sa place comme un nuage» déclarèrent les témoins de Forli... et c'était en 1394 ! Malgré l'indéniable évolution du phénomène OVNI au cours du temps, certaines de ses caractéristiques les plus étranges sont donc demeurées inchangées depuis le Moyen-Age au moins... .

Ainsi s'achève notre deuxième excursion dans le monde fantastique des apparitions et disparitions sur place. Précisons bien que les réflexions et hypothèses qui précèdent n'ont aucunement la prétention d'être exhaustives et définitives. Si elles peuvent être l'amorce de réflexions plus approfondies sur cette facette particulièrement remarquable du phénomène OVNI, nous aurons atteint notre but.

Nous remercions MM. Dominique Caudron, Fernand Lagarde, Michel Monnerie et Pierre Viéroudy pour leurs commentaires et suggestions, ainsi que pour les cas supplémentaires qu'ils ont portés à notre connaissance. Notre gratitude toute particulière va à MM. Maurice de San, qui a mis sa bibliothèque ufologique à notre disposition avec la plus extrême amabilité, et Alain Gamard, dont la riche documentation dans le domaine particulier des humanoïdes nous a été précieuse.

REFERENCES

20. LDLN n° 93 mars-avril 1968 ; Flying Saucer Review Case Histories, n° 12 décembre 1972, p. 12.
21. Ed. Denoël, p. 221 ; éd. J'ai Lu, p. 216.
22. Inforespace n° 39, mai 1978, pp. 31-32 ; Flying Saucer Review, vol. 24, n° 1, juin 1978, pp. 3-4.
23. Henri Bordeleau, *J'ai chassé les pilotes de soucoupes volantes*, éd. Néfer Enregistrée, 1971, pp. 128-131.
24. Flying Saucer Review, vol. 19, n° 1, janvier-février 1973 pp. 14-15.
25. Phénomènes Spatiaux n° 45, septembre 1975, pp. 18-20.
26. MUFON, 1975 UFO Symposium Proceedings, p. 63.
27. Pierre Viéroudy, op. cit., p. 88 et communication personnelle de M. Alain Gamard.
28. Juan-José Benitez, Encounter at Talavera, Flying Saucer Review, vol. 23, n° 5, février 1978, pp. 3-6. En français, voir : *UFO Informations*, n° 21, 2me et 3me trimestres 1978, pp. 44-45 (bulletin de l'Association des Amis de Marc Thirouin, 29, rue Berthelot, 26000 VALENCE).
29. Randall Jones Pugh, Stack Rocks humanoids display, Flying Saucer Review, vol. 23, n° 6, avril 1978, pp. 7-8.
30. Jacques Vallée, un siècle d'atterrissements cas n° 537.
31. John Brent Musgrave, Cosmic Voyeurs - 19 th and 20 th century style, Flying Saucer Review, vol. 23, n° 2, août 1977, pp. 26-27.
32. MUFON, 1975 UFO Symposium Proceedings, p. 74 ; David Webb, 1973 - Year of the Humanoids, éd. CUFOS, 1976, p. 12.
33. LDLN n° 128, octobre 1973, p. 24 ; Charles Bowen, En quête des humanoïdes, éd. J'ai Lu, 1974, pp. 186-187 ; John A. Keel, Operation Trojan Horse, éd. Abacus, 1973, p. 210.
34. Flying Saucer Review, vol. 22, n° 5, février 1977, pp. 3-14.
35. International UFO Reporter, vol. 3, n° 4, avril 1978, pp. 3 et 7.
36. Pierre Guérin dans Jean-Claude Bourret, le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, 299-310.
37. LDLN n° 165, mai 1977, p. 30.
38. Jacques Vallée, Chroniques des apparitions extra-terrestres, éd. Denoël, 1972, p. 223 et J'ai Lu, 1974, p. 222.
39. Michel Monnerie, Et si les OVNI n'existaient pas? éd. Les Humanoides Associés, 1978, pp. 127-133
40. Bertrand Méheust, Science fiction et soucoupes volantes, éd. Mercure de France, 1978. Voir surtout pp. 94-102 : Matérialisations et dématérialisations d'entités et de machines volantes.
41. Jean-Luc Vertongen, Un curieux phénomène en Gaume, Inforespace n° 22, août 1975, pp. 7-8.
42. Charles Bowen, The Annapurna-Pokhara UFO Ballet, Flying Saucer Review, vol. 19, n° 4, juillet-août 1973, pp. 3-6. En français, voir : Jean-Claude Bourret, La nouvelle vague des soucoupes volantes, éd. France-Empire, 1974, pp. 63-64 et Jacques Scornaux, Inforespace n° 15, 1974, pp. 41-42.
43. Jenny Randles et Paul Wetnall, Entity encounter at Risley, Flying Saucer Review, vol. 24, n° 2, août 1978, pp. 16-20.
44. Sven-Olof Frederickson, Flying Saucer Review, vol. 16, n° 5, sept.-oct. 1970, pp. 14-18 et n° 6, nov.-déc. 1970, p. 22. En français, voir Jacques Lob et Robert Gigi, *OVNI Dimension Autre*, éd. Dargaud, 1975, pp. 48-49 et Inforespace n° 22, août 1975, pp. 2-3.
45. Phénomènes Spatiaux n° 33, sept. 1972, pp. 18-28 ; Inforespace n° 9, 1973, pp. 29-36.

ANNONCES

" A LA RECHERCHE DES OVNI"
par J. SCORNAUX et ch. PIENS

FRANCO 19 Frs

EN VENTE : LIBRAIRIE
SCHRACK (Service Spécial LDLN)
43400 LE CHAMBON - S/LGNON

Pour vérifier le résultat d'une étude à paraître prochainement dans la revue, nous avons besoin de renseignements particuliers concernant des observations au sol ou près du sol (crédibles et non explicables). Voici les renseignements demandés pour les observations dont vous avez connaissance :

Jour, mois, année de naissance du témoin/lieu de l'observation/jour, mois, année de l'observation/indication par P ou S suivant qu'il s'agit d'une observation au sol ou près du sol.

Adresssez vos listes à :
« T. & R. C. De Zan 53 le parc 78540 VERNOUILLET

Merci d'avance

CREMATIONS ET OVNI ?

Dépêches du Midi
du 1-1-79

Toujours le mystère
à Castillon (09)

Foix (CP) — le mystère plane toujours autour du corps carbonisé d'une jeune femme de 30 à 40 ans découvert dans un champ, à proximité de la route de Balacet, dans la vallée du Biros, près de Castillon-en-Couserans.

L'autopsie du corps de la jeune femme a été pratiquée par le docteur Villa, médecin légiste, à Foix.

Il semble que l'hypothèse du crime ait été pour l'heure écartée et que les enquêteurs penchent davantage pour la thèse d'un suicide par le feu.

La gendarmerie rappelle à toute personne susceptible de donner des renseignements de se mettre en rapport avec la gendarmerie de Castillon au 66.70.17 ou la gendarmerie de Saint-Girons 66.23.50.

PAU : Une vieille dame de 88 ans trouvée carbonisée au pied de son lit

Une vieille dame de 88 ans, Mme Marie Pucheu, vivant seule dans une maison de Balirós, près de Pau, a été trouvée morte, carbonisée, mardi vers 8 h 30, par des voisins.

La vieille dame reposait au pied de son lit, le corps très sérieusement brûlé. Son lit se consumait lentement et les sapeurs-pompiers durent éteindre ce début d'incendie.

Dans la chambre, très propre, aucune trace de lutte, aucun désordre, ce qui semble exclure que quelqu'un ait voulu tuer Mme Pucheu.

Un poêle à butane était éteint. Peut-être un voisin, entré le premier l'a-t-il fermé ? Car l'une des hypothèses expliquant ce décès voudrait que la vieille dame, désirant se chauffer, se soit trop approchée du poêle et que sa robe de chambre ou une couverture se soit enflammée. Mais on ne peut écarter l'hypothèse d'un acte criminel. C'est la raison pour laquelle le parquet de Pau a été alerté. Il a ordonné une enquête et une autopsie de la victime.

Sud-Ouest du Mercredi 17 janvier 1979.

NDLR

Nous enquêtons sur ces deux cas. Pour celui de Balirós nous pouvons déjà dire qu'il a été fait des constatations insolites dès les premiers instants. Il nous faudra attendre les conclusions du parquet.

Pour le cas de Castillon-en-Couserans nous avons appris qu'il manquait un pied à la victime, et qu'il y avait un rond d'herbe brûlé autour d'elle.

Pour le cas d'Uruffe, près de Nancy, dont nous avons entretenu le lecteur (LDLN n° 178) l'instruction est close. Particulièrement bien conduite elle a démontré l'étrangeté du cas et a conclu qu'il était inexplicable. Nous tiendrons le lecteur au courant des détails le plus rapidement possible.

Pour le cas de St-Pierre-du-Palais (Charente Maritime) (LDLN n° 179) il nous faudra attendre les conclusions de l'instruction en cours. Nous savons d'ores et déjà qu'il s'agirait aussi d'un cas insolite.

Si nous portons notre attention sur ces faits, qui pourraient paraître totalement étrangers à nos préoccupations, c'est que nous pensons être en présence de la manifestation d'une catégorie d'énergie électrique. Cette manifestation pourrait être due soit à la disposition singulière des lieux, soit à la particularité de la victime qui concentrerait les énergies éparses sur elle-même, soit à toutes autres causes. Comme nous savons que le phénomène dit OVNI se manifeste également par des effets analogues à ceux d'une émission d'énergie de haute fréquence, il pourrait y avoir là un lien qui relie les deux événements, et une recherche à cet égard n'est pas sans intérêt.

Ces cas de carbonisation, ou de crémations spontanées, passent le plus souvent inaperçus, et semblent beaucoup plus fréquents qu'on aurait pu le supposer. Nous lançons un appel à tous nos lecteurs pour qu'ils nous tiennent au courant de faits semblables dont ils pourraient avoir connaissance.

F. Lagarde

Anomalie rapprochée à Beaufort Nord

Enquête de M. BIGORNE

(Voir couverture le croquis montage de M. PLANARD)

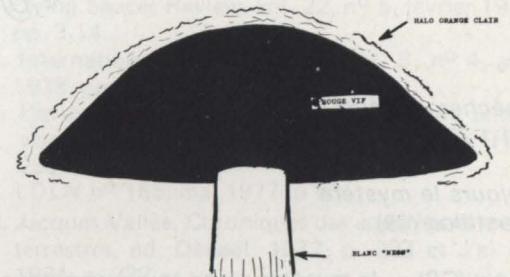
Lundi 22 mai 1978, deux personnes prétendent avoir vécu une aventure peu banale. Voici les faits, selon Monsieur Claude D... plombier, 30 ans domicilié chez ses parents à BEAUFORT (Michelin 53, pli 6). Ce soir là il revenait d'Hautmont en Renault 6, avec à ses côtés, son amie, Mme X..., 28 ans. A 23 h 30, ils empruntaient la RN2, et au lieu-dit le pavé (ou le Bois de Beaufort) tournaient à gauche pour aboutir à Beaufort via la D 155. A ce moment précis, la passagère fit remarquer une lueur rougeâtre qui filtrait à l'horizon Est, soit légèrement sur leur gauche, derrière la végétation « C'est sans doute la lune qui se lève » répondit le chauffeur. Mais au fur et à mesure de leur avance, cette lueur se concrétisait par la vision de quelque chose de rouge, plus net qui montait dans le lointain, au-dessus de leur horizon.

Arrivés dans une courbe, et après un bosquet qui leur masquait alors la chose, ils virent le phénomène qui montait derrière les arbres devant leurs phares, et se profilait derrière un pylone de Haute Tension (22.500 volts). Le conducteur ralentit la vitesse de sa R6, car cela accélérerait et venait nettement au devant d'eux, au-dessus de la route, prenant très rapidement une taille imposante. Quelques secondes plus tard, l'objet lumineux était en face d'eux, au-dessus des poteaux électriques et téléphoniques bordant les deux côtés de la route : cela emplissait visuellement la totalité de leur pare-brise avant. Dans le même temps, Claude D... profita d'une entrée d'habitation à sa droite, pour se réfugier là. Il arrêta son moteur, mais laissa ses phares allumés. Il ne savait que faire, alors que Mme X voulait descendre demander de l'aide à la maison neuve, au bout de la cour, aux volets clos.

La chose avançait encore sur eux, mais moins vite que précédemment. Sa taille imposante ne lui permettait pas de se poser sur la route ou sur la voiture, sans écraser les fils électriques et téléphoniques. La distance qui les séparait du phénomène ne fut pas précisa-ble. L'altitude fut évaluée à une dizaine de mètres du sol.

Monsieur D... décrivit ainsi l'objet : une sorte d'équelle renversée, de couleur rouge vif, aux contours bien nets, avec un léger halo orangé sur le dessus et munie par-dessous, au centre d'un large spot lumineux blanc néon, qui tombait tout droit, sur une distance d'environ une fois l'épaisseur de l'objet. Malgré l'arrêt volontaire du moteur, ils n'entendirent aucun son particulier ; les phares ne subirent aucun dérange-ment.

Se retournant rapidement, Monsieur D... vit deux phares de voitures qui apparaissaient venant dans leur direction. « Ouf, sauvés ! » s'exclama-t-il.. Il se mit en marche arrière pour se replacer sur la route et repartit lentement de l'avant, vers le phénomène en pensant «

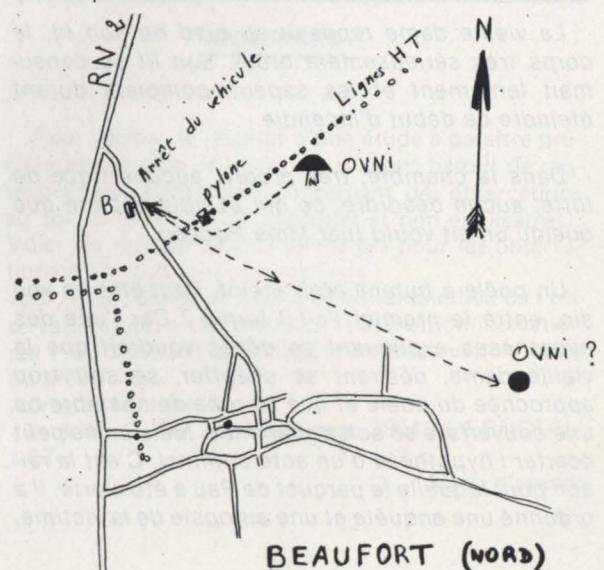


Advenne que pourra, mais nous ne pouvons rester là dans l'indécision ! ». Le véhicule prévu arriva rapidement et tous deux regagnèrent le village, pratiquement pare-choc contre pare-choc !

Pendant ce temps, l'objet reculait en remontant légèrement vers le ciel, et alla se réfugier derrière le pylone à Haute Tension. Il n'avait pas changé de forme et ils le virent constamment, et jusqu'au moment de leur entrée dans le village ; il leur parut alors s'éloigner (retrécissement de taille) vers l'ESE soit vers la commune de Solre-le-Château.

A une intersection dans le village, le véhicule suivant abandonna la R6 et partit dans une autre direction.

Les témoins principaux révéleront Mme D... mère, la soeur et le beau-frère afin qu'ils viennent se rendre compte de l'existence du phénomène. Alors ces 5 personnes virent un beau disque où une sorte de boule rouge vif, de la taille apparente supérieure à la pleine lune, très haut dans le ciel - 70° environ - et qui semblait immobile. Puis comme cela ne semblait pas évoluer, tout le monde alla se coucher. C. D... et Mme X eurent des difficultés à s'endormir : ils avaient eu très peur et étaient assez énervés.



L'enquête :

Une première version des faits, succincte, avait été donnée fin juin, soit un mois après l'événement. L'enquête complète eut lieu le 1er août 1978.

Le témoin C.D. se prêta aux questions et reconstructions point par point sur le terrain. Ouvrier spécialisé, il semble jouir de toutes ses facultés, ne s'adonne pas à la boisson, et jouit d'une bonne vue et d'une bonne ouie. Il annonce pour ce soir là, un temps très couvert, sans lune et étoiles visibles : quelques gouttes tombèrent même à un certain moment. Il faisait un noir d'encre. Il se souvient exactement de ses faits et gestes ce soir là.

Au point de vue taille apparente, il donne donc, au plus près, la largeur de son pare-brise avant. En comparant avec la pleine lune à son lever, et vu qu'il estime son diamètre apparent à 30 mm, il estime la taille de l'objet à plus de 30 diamètres lunaires !

Interrogée à part son équipière donne les mêmes éléments, avec quelques variantes : l'objet était un peu flou, les bords n'étant pas nets, avec un halo orangé. Elle dit qu'il y avait quelque chose comme un éclairage blanc par dessous, sans pouvoir donner d'autres précisions. Celà est peut être dû au fait qu'elle porte des lunettes à verres épais, dont elle n'a pu donner les caractéristiques exactes. Elle a visible-ment été plus effrayée que son ami, et voulait à tout prix demander du secours ou se réfugier à la maison neuve toute proche.

Tous deux estiment que cela aurait duré, depuis le point de vision du départ jusqu'au lever des 3 autres témoins, 7 minutes environ. Ils pensent aussi que le phénomène a réagi - s'est approché très rapidement lorsque la voiture a été dans une courbe, face à lui et que, vu la légère montée à cet endroit, les phares ont donné un peu plus en hauteur dans sa direction. Ils ajoutent qu'à l'arrivée du second véhicule, la chose fut vraisemblablement dérangée, car elle s'éloigna, leur évitant des désagréments... C'est leur impression personnelle ; toutefois ils n'identifièrent pas les propriétaires de cette voiture.

Nos recherches à ce sujet restèrent vaines.

Les 3 autres personnes interrogées ne virent que la sphère dans le ciel, mais confirmèrent les conditions climatiques de ce soir là. Aucune anomalie physique ou psychique ne fut relevée.

Position du phénomène par rapport au Nord magnétique (azimut) - relevé au point B - 115°.

Aucune déposition ne fut faite à la Gendarmerie ou à tout autre service officiel.

Vérification météorologique :

22 mai 1978 ; plafond très bas à 180 m ; stratus avec d'autres couches de nuages dont des strato-cumulus à 640 m. Vents stables de 340/360 NNW. Pas

de précipitations. Pression au sol 995 mb. Précision demandée à la météo : lune météorologiquement non visible.

Vérifications astronomiques :

L'heure du phénomène est donnée en heure d'été (mise en route le 2 avril à 3 h le matin.) P.L. le 22 mai. Lever de la lune à 19 h 29 TU.

Avec les paramètres indispensables, il a été possible de calculer qu'à l'heure de l'observation, soit 23 h 30, la lune se trouvait à un azimut géographique de 141°57 et à une hauteur de 13°52 sur l'horizon.

En transformant l'azimut géographique en azimut magnétique on a une position lunaire de 145°42' vers l'est ; c'est-à-dire que la lune se trouvait à quelques 30° plus à l'E-S-E que le phénomène allégué.

Enfin d'autres personnes de Solre-le-Château prétendent avoir vu le même soir, à la même heure, un Objet Voiant Inconnu. Elles ne furent pas retrouvées

Les services de l'EDF contactés répondirent n'avoir noté aucune anomalie sur les lignes HT pouvant être concernées par le phénomène. De même les habitants de la maison dont la court servit de refuge aux témoins ne se souvinrent plus d'avoir remarqué une quelconque anomalie à l'époque de l'observation.

N.B : La base aérienne 103 prétendit qu'au moment de l'observation et dans la région en question, aucun avion ou hélicoptère n'était en vol. L'aérodrome local contacté fit la même réponse négative.

VIENT DE PARAITRE

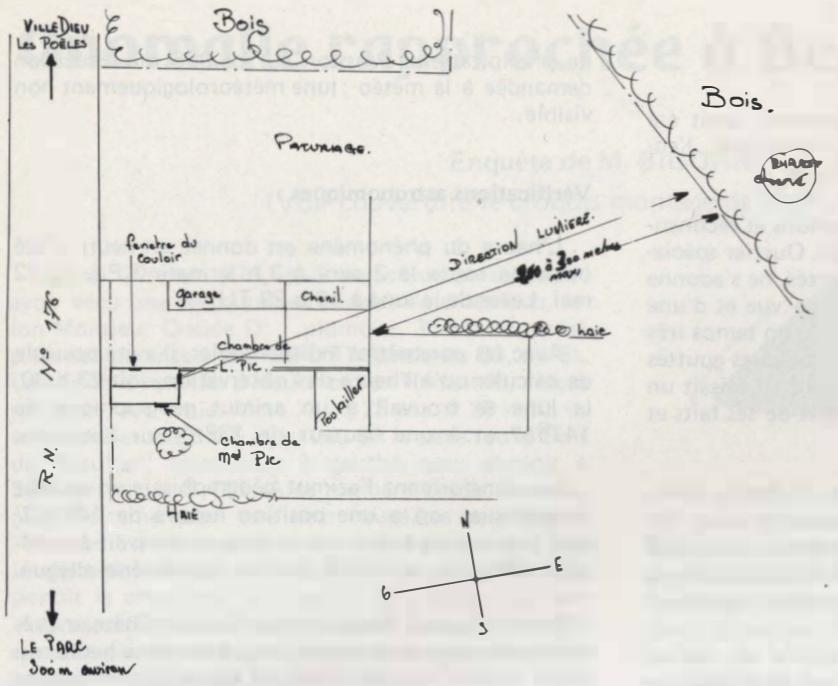
OVNI : LE PREMIER DOSSIER DES RENCONTRES RAPPROCHÉES EN FRANCE

par M. FIGUET
et J. L. RUCHON

(Une documentation vaste, qui sera appréciée par tous, et un outil de travail pour les chercheurs)

Franco : 105 F.

EN VENTE : LIBRAIRIE /SCHRACK
(Service Spécial LDLN)
43400 LE CHAMBON - S/LIGNON



Près d'Avranches Manche

Enquêteurs
M. Michel DUBOIS
M. Jackie GODENIR

Date de l'enquête : 26/7/78 vers 16 h
29/7/78 vers 15 h

Lieu de l'enquête : Commune LE PARC - Manche

Circonstances de l'enquête :

Informés par Monsieur Le Bas que Madame Josette Pic et son fils Louis avaient eu une observation d'un effet lumineux, nous avons été, par deux reprises, enquêté sur place pour recueillir les témoignages de ces deux personnes.

Au 1er déplacement, Madame Josette Pic, 48 ans, nous a donné récit de son observation en présence de son mari qui était absent pour voyage la nuit de l'observation.

Ces gens ont pour profession l'élevage de chiens (des Brigards). Au deuxième déplacement, nous avons entendu à nouveau Madame Pic puis séparément son fils Louis âgé de 18 1/2 ans.

Faits :

Mi Juin 1978 vers 2 h du matin - Lieu Le Parc Manche - Carte Michelin N° 59 entre Avranches et Villedieu N. 176.

Durée de l'observation - 1 h environ -

Météo - Ciel étoilé - peu couvert

Luminosité - Mauve et Jaune -

Taille - A bout de bras - selon le témoin 18 cm soit environ 20°

Vitesse - Néant

Monsieur Louis Pic a été réveillé une nuit de Mi Juin par les aboiements des chiens ainsi que le bruit insolite que faisaient les canards. Les témoins ont bien insisté (et ils connaissent bien la question) sur le fait que les aboiements n'étaient pas normaux. « Les

chiens avaient peur et étaient effrayés ». Se levant pour les calmer et pour examiner les lieux, pensant à des odeurs - maison isolée - Monsieur Louis Pic a ouvert la fenêtre de sa chambre et a vu cette « lumière » - a averti aussitôt sa mère dans la chambre voisine et ils ont observé ensemble le phénomène.

Observations :

Ces gens connaissent bien les chiens en raison de leur profession et sont donc à même d'analyser leurs comportements.

Ils sont tous deux, moins pour le fils, sensibilisés par le phénomène OVNI et en ont eu quelques lectures.

Enquête du 26/07/78 - Madame Josette PIC
Date Mi Juin 1978 - Heure vers 2 à 3 heures du matin - Lieu Le Parc

J'ai été réveillée dans la nuit par les aboiements insolites des chiens et par le bruit que faisaient les canards. Je me suis mise à la fenêtre de ma chambre et j'ai vu la cour éclairée comme en plein jour par une lumière mauve. C'est alors que mon fils m'a rejoint. Nous avons alors été à une autre fenêtre dans le couloir (voir croquis pour voir l'origine de la lumière) puis de la fenêtre de la chambre de mon fils qui donne sur le bois - Le bois était tout illuminé d'une couleur mauve, qui devenait jaune bouton d'or et ainsi de suite - J'ai pu compter jusqu'à 10 (je pense 10') entre chaque changement de couleur.

La lumière éclairait tout le bois jusqu'à la maison mais était bien limitée. J'ai observé cela pendant une heure environ, j'ai voulu aller voir de près mais mon fils m'en a empêchée.

Enquête du 29/7/78 - Monsieur Louis Pic

(Avons de nouveau entendu Madame Josette Pic -même récit - pas de variante) -

J'ai été réveillé par l'aboiement des chiens et le bruit que faisaient les canards. Je me suis levé pour calmer les chiens et de la fenêtre (qui donne sur le bois) j'ai vu une lumière qui éclairait le bois - la lumière était au dessus des arbres - couleur mauve comme électrique métallisée avec un contour jaune - une forme bien définie - pas de halo (le témoin ne se souvient plus exactement). Louis Pic nous a fait une forme ovoïde coupée en deux dans son plus grand axe - La lueur n'était pas constante - semblait disparaître puis réapparaissait à la cime des arbres.

J'ai regardé pendant plus d'une demi heure puis je me suis recouché.

Je n'en ai parlé à personne sauf à mon beau frère Monsieur Le Bas.



maison de mme PIC d'où l'observation a été faite.



Vu de la maison PIC, le bois concerné par le phénomène.

Examen des lieux :

Nous nous sommes rendus sur les lieux - le champ immédiatement après la maison est un pâturage - Rien à signaler.

Par secteur séparé, nous avons examiné le bois.

A environ 30 mètres de la lisière, nous avons trouvé un « trou » de forme circulaire (genre clairière) dans les arbres avec au sol une végétation de fougères - celle-ci présentait un aspect particulier - au bord elles sont cassées et sont couchées vers le centre - les arbres environnants ne présentent pas de branches cassées - seulement des bois morts.

Derrière ce bois se trouve une petite zone de pâturage avec une petite rivière - le fond étant de nouveau un bois.

Nature du terrain :

Bois (essence diverse) avec zone de marécage - petite rivière qui se jette dans un petit lac. Terrain rocheux (plissement de muscovite) pas de Haute Tension ni de voies ferrées - pas de routes - pas de clôtures électriques (période des foins)

Enquête extérieure :

Apparemment aucune personne n'a souvenir de ce fait au lieu dit Le Parc
Pas eu de perturbations électriques
Allons faire le nécessaire auprès de la Gendarmerie

Conclusion des enquêteurs :

Avons trouvé en Madame Josette Pic et son fils des gens simples, bien aimables, qui ont vu quelque chose qui les a impressionnés. Au premier contact, réticents à en parler puis mis en confiance se prêtent volontiers à cette enquête.

La mère semble plus sensibilisée par le phénomène OVNI que son fils, dont les volets ouverts « dans l'espoir d'en voir un » et a lu quelques livres ou magazine par l'élevage des chiens et leur dressage « ni croit pas vraiment mais... » nous a fait un récit plus vraisemblable et plus précis - sans enthousiasme. Il a tout de même été impressionné et a eu peur par ce qu'il a vu « de pas naturel et de jamais vu » malgré le courage déployé dans son activité.

COMPLEMENT D'ENQUETE

Nature du terrain

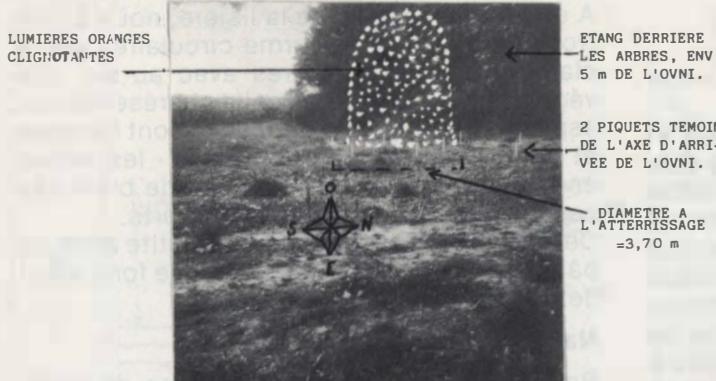
Pegmatite de cristaux de muscovite et surtout sur cette zone de biotite.

Nouvelle observation du terrain

Rien de spécial sur la zone comprise entre le bois et le ruisseau. En ce qui concerne les fougères, d'autres endroits semblent être dans le même état ce qui pourrait être produit par l'eau de pluie tombant des arbres qui forment le périmètre de ce cercle - (ce qui n'expliquerait pas le centre).

Gendarmerie locale

Rien à signaler



OBSERVATIONS à PAULX Loire-Atlantique

Enquête de M. Gérard Béneteau

LIEUX DEPARTEMENTALE N° 73 - VOIR CARTE MICHELIN N° 67 plis 2 - 12

DATE ET HEURE. 25 AVRIL 1977 A 5 H 30

TEMOIN : MADAME X.

AGE 50 ans environ

ADRESSE: CHALLANS CENTRE.

CONDITONS D'OBSERVATION ET OBSERVATION :

Madame X conduisait son fils agé de 18 ans, à la gare de Nantes, celui-ci effectuant son service militaire (CHALLANS - Nantes 60 km) Il était 5 h 15 quand Mme X sortit du village de Paulx (L.A.) venant de Challans, elle emprunta la départementale 73 en direction de la Marne (L.A.) pour se diriger vers Nantes. Le ciel était clair et étoilé, lune premier quartier le 26 AVRIL, vent nul et température douce. Madame X conduisait sa voiture à 70-80 km/H à l'intérieur son fils somnolait, sur ses genoux, son chien. D'habitude celui-ci dormait sur ses genoux (il est très petit), environ 200 m avant la 1^{re} vision, celui-ci se mit à s'agiter brusquement, passant plusieurs fois sa tête dans le volant de la voiture poussant de petits gémissements. Brusquement Mme X vit devant elle un peu et sur la gauche un cercle de « Lumière blanche éblouissante » qui se déplaçait dans sa direction, et qui se trouvait à l'altitude des arbres (15 m environ). Puis le témoin perdit la lumière de vue. Prise de curiosité Mme X ralentit la vitesse et 300 m plus loin sur sa gauche elle vit entre le buisson de petites lumières oranges Mme X ralentit encore jusqu'à 65-70 km/H. Brusquement sur sa gauche dans un prés bordant la route Mme X vit un demi cercle constitué de lumières oranges. C'est à dire qu'elle vit des lumières oranges clignotantes groupées formant un arc de cercle plus « Haut que large ». Entre les lumières, le noir de la nuit, elle n'a pas vu de Masse noire ou une quelconque silhouette d'engin, seulement ces lumières oranges clignotantes formant un arc de cercle plus Haut que large. Mme X ne s'arrêta pas, mais elle était passée assez lentement pour bien observer ce qu'elle était déjà passée quand elle parvint et celui-ci ne vit qu'une petite lueur orange. Il n'a pas de souvenir précis de sa vision du phénomène. Mme X conduit son fils à Nantes puis revint par la

même route et ralentit à nouveau à l'endroit du phénomène mais ne vit rien, si ce n'est qu'un prés d'herbe rase.

CONDITONS D'OBSERVATIONS ET OBSERVATIONS : (FIN).

« Pendant la vision de l'atterrissement Mme X n'a pas remarqué si l'OVNI était posé sur le sol, mais en tous cas il était très proche du sol, à moins de 50 cm. (d'après le témoin).

ENQUETE SUR LE TERRAIN :

Nous sommes donc allés sur place dès que nous avons appris le cas. Première constatation lors de la vision de Mme X, le terrain était un prés, (25 AVRIL) hélas la 1^{re} semaine de Mai le propriétaire du prés l'a labouré pour y semer du maïs ; interrogé sur l'état du sol, le paysan n'a rien remarqué d'anormal et n'a pas fait d'observation ou vu d'OVNI. Donc déjà toutes traces éventuelles ont disparu.

A noter que nous avons commencé à effectuer l'enquête le 29 juillet date à laquelle nous avons connu

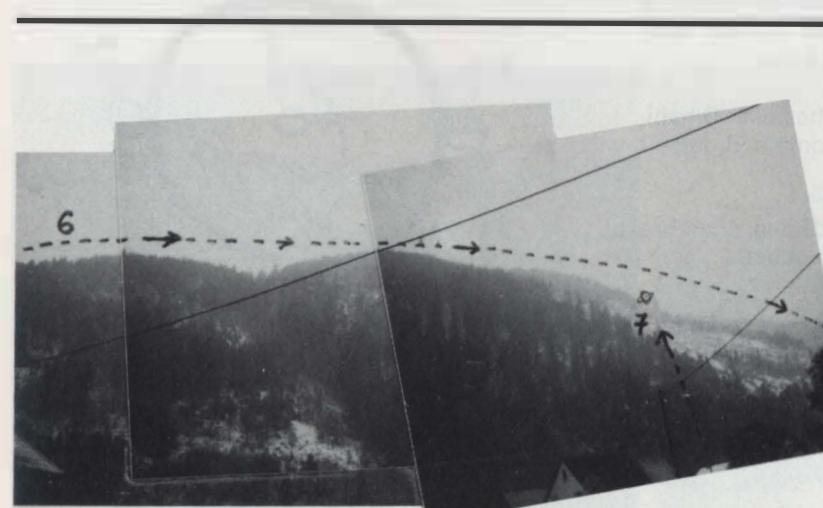


l'emplacement de l'observation, soit 3 mois après celle-ci. Nous y reviendrons dans l'enquête sur le Témoin. Le témoin nous avait dit que l'OVNI était posé à une dizaine de mètres de la route, en fait nous avons trouvé l'emplacement de l'atterrissement, celui-ci se trouve à 32 m du bord opposé de la route

A l'emplacement de l'atterrissement le maïs a bien poussé comme partout ailleurs, à ceci près que dans le maïs l'herbe pousse aussi bien ; d'ailleurs à l'endroit approximatif de l'atterrissement situé par le témoin il n'y a pas d'herbe du tout, une petite touffe seulement que nous avons prélevée et vous envoyons pour analyse éventuelle et une touffe d'herbe hors du périmètre d'atterrissement. Nous avons effectué un prélèvement de Terre à moins 20 cm au centre de l'atterrissement (analyse éventuelle) en pensant malgré tout que le prés fut labouré. A noter aussi la proximité de

l'étang (minimum 5 m de l'atterrissement). Aucune déviation magnétique à noter ; la boussole réagit normalement sur le lieu d'atterrissement comme à 200 m. Diamètre de l'atterrissement : 3 m 70. Cercle à peu près défini par l'absence d'herbe. Dimensions de L'OVNI : Le témoin ne voulut pas retourner sur place et même avec le comparateur nous n'avons pas pu recevoir de dimensions de la part du témoin ce n'est que par des paroles du Témoin durant l'enquête que nous avons pu calculer sa grandeur réelle approximative. « cela dépassait la hauteur de ma voiture « Oh ! facilement 2 mètres » Calculons.

Hauteur de la voiture : 1 m 60 contrebas de la roue au pré 50 cm . Hauteur approximative au-dessus de la voiture : 2 m compte tenu de l'incertitude du témoin si l'OVNI était à 50 cm du sol ou posé moyenne de l'incertitude du témoin si l'OVNI était à 50 cm du sol ou posé ; moyenne 25 cm au dessus du sol grandeur réelle OVNI (approximative) : 4 m 35 de Hauteur.



Près de Munster Haut-Rhin
Enquête de J. JOURNOT

Vue depuis la cuisine chez Emmanuelle
6/ Direction de l'OVNI vu vers 17 H
7/ Trajectoire et disparition de l'OVNI derrière ces montagnes vers 18 h 15.

Suite à l'article paru dans les "D.N.A." du mardi 16/1/79, relatif au phénomène du lundi 15/1/1979, je me rendis à la Gendarmerie de MUNSTER (68). En présentant mes activités, j'appris que des enfants de METZERAL (68) avaient vu une "soucoupe volante" le jeudi soir 18/1/79. Je me rendis sur place immédiatement, contactant tout d'abord le maître d'école Mr COLARD, MEYER Sylvie à qui je demandais de faire une rédaction et un dessin de ce qu'elle avait vu, et qu'elle dise à sa cousine de faire de même, mais sans qu'elles se montrent ce qu'elles faisaient. Je prenais rendez-vous pour le mercredi 24 janvier 1979.

Je précise de suite, que lorsque j'ai vu le maître d'école Mr Colard, celui-ci me montra, dès que je me fus présenté, la rédaction effectuée le matin

même par MEYER Sylvie, sa classe ayant eu à faire une rédaction libre. Il me précisa que Meyer Sylvie et Roess Emmanuelle n'avaient pas l'habitude de raconter des histoires et que pour lui elles avaient réellement vu quelque chose d'insolite. En lui demandant : "si en classe il avait déjà parlé de cela", il me répondit "que lors du premier trimestre, vers le mois d'octobre, ils avaient étudié le ciel, les étoiles, et parlé d'autres êtres qui pourraient vivre dans un autre univers". (Emmanuelle n'est pas dans sa classe).

DATE DES OBSERVATIONS : Jeudi 18 janvier 1979.
LIEU : METZERAL (68) Carte Michelin 87 — Pli 18 — ou carte IGN 1/50 000ème — feuille XXXVI — 19 "MUNSTER" — Ligne verticale 55, horizontale 19. A 07 km au Sud-Ouest de Munster.

HEURES : Vers 17 H (nuit tombante) et vers 18 h 30 (nuit noire).

CONDITIONS METEO : Ciel couvert — Froid — Il neigeait faiblement — Température : -6°

TEMOINS : 2. — ROESS Emmanuelle née le 16.08.1970, écolière à METZERAL, classe : CE.2

MEYER Sylvie née le 21.07.1968, écolière à METZERAL, classe : CM.2

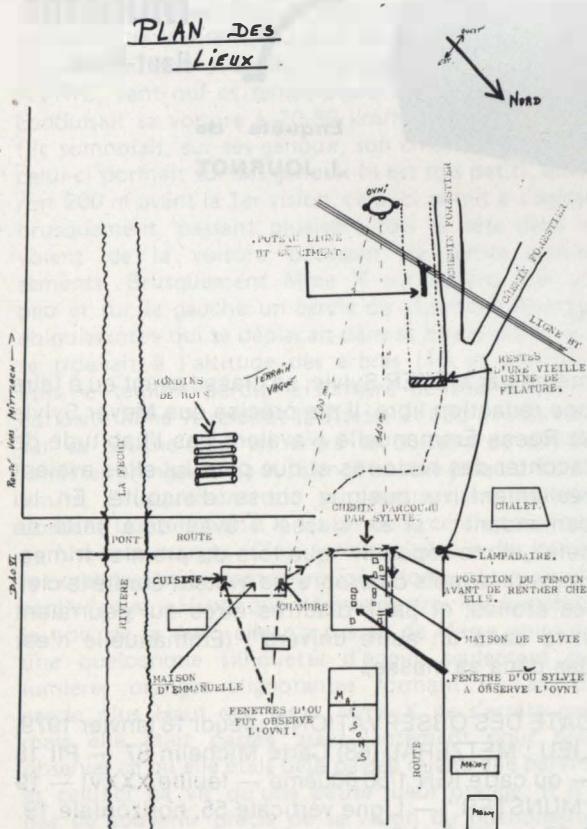
LES FAITS :

Laissons la parole tout d'abord à Emmanuelle :

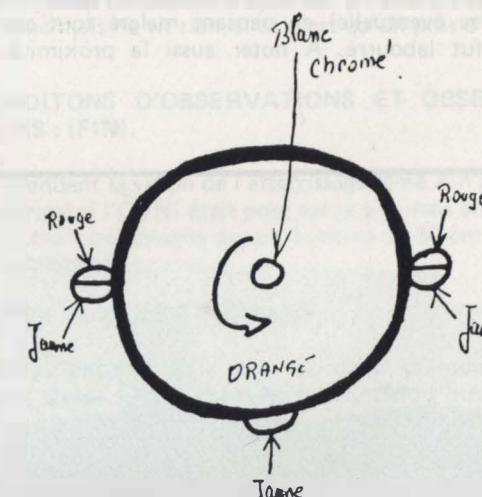
"Avec Sylvie, nous étions à jouer dans la cuisine (chez elle Emmanuelle). Vers 17 H 00, en regardant par la fenêtre de la cuisine (exposée au Sud) nous avons vu une boule orange qui nous faisait mal aux yeux (un peu) avec trois lumières rouges et jaunes qui clignotaient. Ça allait vite. Je l'ai vue pendant 15 secondes environ. Ça passait au ras des montagnes. (altitude 700 m environ, soit 200 m plus haut depuis sa résidence). (Direction de l'OVNI : Est-Ouest). Puis cela a disparu de notre vue.

Vers 18 H 30, Sylvie est partie chez elle. D'habitude, je la raccompagne mais comme il faisait froid, je restais à la maison.

Je la regardais par la fenêtre de ma chambre (située au Nord). Tout à coup, à ma gauche, j'aperçus une lumière. J'ai ouvert la fenêtre et j'ai crié :



Sylvie, regarde vers les ruines de la vieille usine. Elle a regardé sur sa gauche, et elle a couru chez elle. (elle a alors fermé la fenêtre de suite après). J'ai regardé cette lumière orange, qui me faisait mal aux yeux, avec trois lumières jaunes et rouges, et au milieu un rond blanc chromé (voir croquis) pendant 15 minutes environ. Ça restait immobile. Ça faisait ZZZZZZZZZ (comme une abeille). Puis c'est parti très vite vers les montagnes (vers le Sud). Les trois lumières clignotaient (à la vitesse de 2 clignotements par seconde approximativement, en lui montrant la vitesse à laquelle j'ouvais et fermais ma main) et au milieu le rond blanc tournait (dans le sens contraire des aiguilles d'une montre).



OVNI vue par Emmanuelle PROESS dessin exécuté par l'enquêteur avec le témoin

— l'intérieur du cercle était orange (151 U au nuancier Pantone)

— les 3 lumières étaient : Dessus : rouge (186 U au nuancier Pantone)

Dessous : jaune (102 U au nuancier)

Je suis allée dans la cuisine en courant et je l'ai vue passer la montagne et disparaître. Je ne sais pas ce que c'était. Quand je me suis couchée (vers 21 h) j'avais les yeux qui me faisaient encore mal".

Voici le récit de Sylvie :

"Jeudi soir à 16 H 00, je suis allée chez ma cousine Emmanuelle. (distance entre les 2 maisons : 15 mètres - Distance chemin à parcourir : 40 m). On jouait dans la cuisine. On a regardé à travers la fenêtre (vers 17 H). On a vu une lumière orange qui nous faisait mal aux yeux, qui passait au ras de la montagne, ça descendait. Ça a dû être caché par une montagne. On ne l'a plus vue. J'ai dit "qu'est ce que c'est ? Après réflexion Emmanuelle a dit : c'est peut-être une soucoupe volante ; on n'y a plus pensé. Vers 18 H 30, je rentrais chez moi. Quand j'étais au coin de ma maison, Emmanuelle m'appela effrayée et cria : Sylvie regarde vers les ruines de la vieille usine ! Je me tournais et je fus effrayée de stupeur. Une forme de disque orange avec trois lumières, dont le dessus était en rouge



1 : chemin parcouru par Sylvie depuis chez Emmanuelle et arrêt de Sylvie au coin de la maison quand Emmanuelle l'appela
2 : fenêtre de la chambre d'Emmanuelle où elle fit son observation et d'où elle appela Sylvie
3 : Position de l'OVNI vu par Sylvie, depuis le coin de sa maison, et direction de déplacement de l'OVNI vers Sylvie
NB : Devant le poteau BT, les restes de la vieille usine



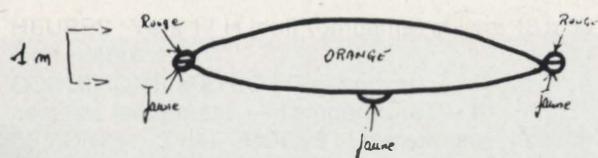
4 : fenêtre de la salle à manger d'où Sylvie observa l'OVNI
5 : vue depuis la fenêtre de la salle à manger chez Sylvie

et le dessous en jaune. Ça avançait vers moi, quand je faisais un pas. Je suis rentrée en courant et je suis allée à la fenêtre de la salle à manger (exposée au Nord). Cette forme était revenue à l'endroit où je l'avais vue avant de rentrer à la maison. Elle était à peu près à 5 m au-dessus des fils électriques (3 fils ligne Basse Tension), et restait immobile. J'entendais un bruit : ZZZZZZZ, comme une abeille (entendu dehors, plus faiblement dans la maison, l'oreille gauche bouchée avec sa main à cause de la T.V. qui fonctionnait à proximité). J'ai regardé pendant 10 minutes au moins. Ma mère m'appela pour souper. Une fois finie, j'ai raconté l'émotion à ma mère qui ne me croyait pas. J'ai de nouveau regardé par la fenêtre mais il n'y avait plus rien. Cette lumière orange me faisait mal aux yeux. Parfois je mettais la main sur les yeux pour atténuer ce mal, et je regardais de nouveau. Vers 20 h, je suis allée me coucher. J'avais encore mal aux yeux, mais j'ai bien dormi."

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES :

J'ai vu par trois fois ces enfants : samedi 20, mercredi 24/1 et vendredi 2/2/79. Je n'ai pas noté de contradictions particulières malgré les pièges tendus. Ces récits se "tiennent". Emmanuelle a vu davantage de détail, peut-être par le fait de l'angle de vision légèrement différent de celui de sa cousine Sylvie.

— La notion de temps n'est pas encore précise chez ces jeunes enfants. Néanmoins, en interrogeant les mamans, je pus établir qu'elles ont bien vu ce phénomène durant 15 minutes environ.



OVNI vu par Sylvie Meyer - Dessin exécuté par l'enquêteur avec le témoin

— Pendant que Sylvie regardait par la fenêtre de la salle à manger, son frère (7 ans) et ses deux sœurs jumelles (5 ans) regardaient la T.V. Il y avait "L'île aux Enfants". Donc il était bien 18 H 35 — 18 H 40. Les enfants ne se souviennent pas d'avoir remarqué que la T.V. fonctionnait plus mal que d'habitude. Il y avait des parasites comme à l'accoutumée, la réception étant difficile dans cette étroite vallée. Ce qui est frappant, c'est que Sylvie n'a pas demandé à ses frères et sœurs de venir voir ce phénomène, ni appelé sa maman, et Emmanuelle a eu également la même réaction. En leur demandant pourquoi, ni l'une ni l'autre n'ont pu me donner une explication à cet état de fait.

	SYLVIE	EMMANUELLE	DIFFERENCE AVEC LEUR 1 ^o IMPRESSION
ORANGE	172	WARM RED	<i>ce qui est quasiment identique</i>
ROUGE (dessus)	240	240	<i>changement notable</i>
JAUNE (dessous)	108	115	<i>différence à noter. Après réflexion, elles furent d'accord pour le 115 en regardant le nuancier ensemble.</i>

CONCLUSION :

Ces deux fillettes me semblent être de bonne foi. Sylvie croit aux OVNI. (A déjà vu des hélicoptères 8 jours auparavant et dit que cela ne ressemblait en rien à ce qu'elle a observé). Mais ne sait pas ce qu'elle a pu voir, tout comme Emmanuelle d'ailleurs. C'est la première fois qu'elles virent une chose pareille.

La maman de Sylvie est séparée de son mari et s'occupe seule de ses 4 enfants. Elle non plus, ni la maman d'Emmanuelle, ne croient aux OVNI. Personne ne parle jamais de ces phénomènes à la maison et ne possède pas de lecture traitant de ses sujets.

A présent ces fillettes ont peur le soir et ne sortent que rarement dès la nuit tombée.

La Gendarmerie de MUNSTER n'effectuera pas de P.V. sur cette affaire, elle n'en a pas le temps.

Je fus très bien reçu, et par les familles, et par les gendarmes de Munster avec qui j'ai pu m'entretenir plusieurs fois très longuement, leur ayant d'ailleurs prêté des revues LDLN.

— Je n'ai rien remarqué de particulier sur les lieux. Aucun effet magnétique (effectué le mercredi 24) sur la boussole.

DIMENSIONS DE L'OBJET :

— Sylvie : 10 mm au gonio

— Emmanuelle : 9 mm au gonio ; ce qui donnerait approximativement un objet de 1,60 à 1,80 m en supposant l'engin à 100 m (ce qui confirmerait les dires des enfants). Il est également possible que l'OVNI se trouvait à 120 ou 130 m des témoins.

COULEURS DES LUMIERES :

A l'aide du nuancier PANTONE, je leur demandais à chacune de me définir les différentes couleurs (voir croquis). On trouve une certaine différence. Cette question leur fut posée le vendredi 2/2, individuellement, et voici ce que j'obtins :

PORTUGAL

ET CHILI

transmission M. DARNAUDE
traduction M. Fernando

comme un ascenseur. Ils sont restés paralysés jusqu'au moment où ils sont arrivés dans la machine volante. Alors cinq ou six masses d'apparence humaine, d'à peu près 1m60 de haut, et émettant une lumière intense, ont entouré la voiture. L'une d'entre elles ordonna d'une voix claire et métallique avec un accent étranger : "enfant, sort de là". L'enfant se sentit obligé, malgré sa peur, par une force supérieure, de descendre de la voiture. Le père put voir une quantité d'instruments qui lui semblaient très beaux, et qui ressemblaient aux machines à sous que l'on trouve dans les casinos. Ces machines émettaient constamment des lumières intermittentes rouges et jaunes.

LISBONNE (AFP-EFE)

Journal «PUEBLO» (Madrid 30/11/78)

Toutes les pendules d'un immeuble de Figuera da Foz (centre du Portugal) se sont arrêtées en même temps, pendant une heure à peu près, au moment même où un OVNI était aperçu au-dessus de la ville, annonçait hier le journal portugais "Diaro Popular". D'après ce journal, un locataire d'un immeuble, qui rentrait chez lui s'aperçut qu'un réveil électronique acheté récemment s'était arrêté à 23 h 23. Il put vérifier que tous les réveils de son appartement s'étaient arrêtés à la même heure. Intrigué, il réveilla les autres locataires qui constatèrent le même phénomène. Tous les réveils se remirent en marche une heure après environ.

Quelques personnes n'écartent pas la possibilité d'un phénomène magnétique provoqué par un OVNI qui fut aperçu à la même heure au-dessus de la ville, ajoute le "Diaro Popular".

SANTIAGO DE CHILE, 28 septembre 1978 (AFP)

Journal "Listin Diaro" 29 septembre 1978
transmission M. Darnaude
traduction M. Fernando

Un commerçant chilien et son fils de 13 ans ont été séquestrés pendant 15 minutes par un OVNI. L'étrange épisode que rapporte aujourd'hui le journal "Ultimas Noticias" a eu lieu dimanche dernier, dans le secteur sud-est de Santiago, à 17 h 30 (heure locale) alors que ceux-ci se promenaient en voiture.

Le commerçant raconte qu'il aperçut brusquement une étrange machine qui était arrêtée au-dessus de la voiture. Une espèce de trappe s'ouvrit dans la partie inférieure de la machine, et la voiture commença à s'élever

Il put parler 15 minutes avec les occupants de l'OVNI. Ce qui a frappé le commerçant Alejandro Hernandez c'est qu'ils connaissaient son prénom : "Nous te connaissons et nous voulons parler avec quelqu'un de juste" me dirent-ils.

Il leur demanda alors qui ils étaient et d'où ils venaient, ils montrèrent alors le ciel sans donner d'information supplémentaire.

Le commerçant affirme avoir communiqué de nouveau avec ces êtres étranges, mais il garde le secret de l'entretien.

Le journal "Las Ultimas Noticias" a interrogé plusieurs témoins qui ont confirmé la séquestration.

NDLR. Encore une histoire qui n'arrive qu'aux autres... On aurait compris que des témoins puissent confirmer la bonne foi du commerçant, on comprend moins comment ils pourraient confirmer la séquestration à moins d'être présents au rapt, ce qui n'est pas notifié. Encore une fois nous n'apprenons rien sur ces présumés occupants, qui ils sont ni d'où ils viennent. Le coefficient de crédibilité reste bien mince.



par Gilles SMIENA

«AUX LIMITES DE LA REALITE» par J.A. Hynek et J. Vallée - Albin Michel - les chemins de l'impossible - 1978 / 3è tr - édition originale USA 1975 «The edge of reality» -

Une seconde lecture de ce livre ne parvient pas à dissiper la déception et le sentiment de malaise engendré par la première lecture quelques mois plus tôt. On était en effet en droit d'attendre beaucoup d'un livre «fait» (non «écrit») en collaboration par deux ufologues aussi connus et «cotés» que Allen Hynek et Jacques Vallée, auteurs l'un et l'autre de plusieurs ouvrages remarquables trop connus pour être cités à nouveau.

Cette déception tient en partie à la forme et à la conception même de l'ouvrage. Nous sommes dans un monde pressé où un livre doit être terminé quelques semaines après avoir été commencé car c'est d'abord un produit commercial et non un produit de réflexion aussi, comme beaucoup d'autres, ce livre a été écrit au magnétophone : c'est à dire que Hynek, Vallée et un ami commun nommé Hastings (on ose espérer qu'il ne s'agit pas d'une allusion au compagnon de Sherlock Holmes) jouant le rôle de meneur de jeu, se réunissent et dialoguent ensemble sur divers thèmes ufologiques; la conversation est enregistrée au magnétophone et imprimée apparemment sans grandes retouches. L'ouvrage a donc les avantages et les inconvénients d'une conversation : il est plus agréable à lire qu'un ouvrage dyadiactique ; le style est plus simple, plus souple et les idées s'y succèdent rapidement ; le ton est détendu, presque «bon enfant»... Mais en revanche, l'ouvrage manque de rigueur ; la conversation en effet très souvent tourne court sans aller jusqu'au bout d'une idée qu'il eut été intéressant d'approfondir, et n'aboutit à aucune conclusion, alors que la logique et le raisonnement en demande une... Ainsi, l'ouvrage reste au niveau de la bonne vulgarisation alors que la collaboration refléchie entre les deux hommes pouvait nous donner un livre beaucoup plus scientifique.

Il n'est pas possible de résumer ce livre ni de noter tout ce qui pourrait l'être dans ce gros ouvrage de 300 pages où les idées foisonnent ; elles arrivent à l'improvisiste et certaines pages en fourmillent littéralement, mais ensuite on retombe dans des «longueurs», des répétitions de cas archi-connus qui n'apportent rien... et les chapitres se succèdent sans ordre ; on nous parle par exemple des solutions possibles au problème Ovni

aussi bien au chapitre 3 qu'au chapitre 9 en fin d'ouvrage... et l'on pourrait prendre d'autres exemples. Si l'on cherche à se limiter à quelques idées à retenir pour caractériser cet ouvrage (plus que pour le résumer) trois semblent retenir l'attention ; mais ce choix est subjectif et rien n'empêche d'en retenir d'autres.

D'abord les personnages en présence. Vallée se maintient à un bon niveau : il est bien renseigné, précis et se cantonne dans des vues qu'aucun scientifique ne peut critiquer. Il n'en n'est pas de même pour Hynek qui se montre décevant et tel que les personnes qui avaient eu l'occasion de le rencontrer l'avaient décrit ; ce ne sera donc une surprise que pour ceux qui le voyaient seulement à travers une certaine publicité à l'américaine toujours prompte à mettre en avant et à porter aux nues un «monsieur Ovni» qui éclipse tous les autres dont on veut taire les noms : politique on ne peut plus désastreuse car mensongère. Il semble d'abord inacceptable de se montrer grossier, en conversation comme dans un livre, bien que cela soit à la mode dans certains milieux ; or il laisse imprimer au moins 7 jurons (p 12-166-171-201-223-227 et 284 pour ceux qui auraient des doutes) et au moins autant de vulgarités de même niveau, alors que nous n'en relevons aucun dans la bouche de Vallée. Ce n'est pas le plus grave.

On découvre au fil des pages un Hynek mal renseigné sur de nombreux aspects de l'ufologie prenons-en quelques exemples, presque au hasard, car ils sont très nombreux ; pour lui les Ovnis commencent lors de la grande vague américaine de 1897 ! c'est gentil, mais nous conseillons la lecture du livre de M. Bougard car il a plus de 2000 ans de retard (p. 262) ; il ignore à peu près tout des multiples cas français et européens, mais cela est normal pour un américain car le monde s'arrête au rivage de l'Amérique. Il est souvent imprécis ; il s'imagine que tous les témoins d'un cas OVNI voient la même chose et ignore la vision sélective ! (p. 270) c'est énorme pour un spécialiste de référence mondiale... passons sur ses erreurs dans les cas d'apparitions de fantômes genre spirite (p. 162) sur sa conception de l'évolution du cerveau...

Quant à son rôle historique... de son propre aveu, il est loin d'être aussi brillant qu'on ne vous l'a souvent décrit car lorsqu'il en parle c'est surtout pour se justifier de tout ce qu'il n'a pas osé faire (p 217-219). Bref beaucoup de déception.

Déception identique concernant les divers groupements ufologiques américains ; de l'aveu même de Hynek, ils sont actuellement quasi-inexistants et inefficaces (P 240) et leurs effectifs ont fondu comme neige au soleil. Ils sont surtout préoccupés de recrutement, de publicité et de questions financières tout aussi inextricables que les nôtres d'ailleurs. . . mais le plus grave est, comme l'explique Hynek (p 99) qu'ils gardent jalousement dans leurs archives les cas OVNI dont ils ont connaissance au lieu de les publier ce qui est franchement inacceptable. Ainsi donc à part quelques chercheurs de grande classe qui sont connus des ufologues sinon du public, l'ufologie américaine dont les livres de vulgarisation nous rabattent tant les oreilles est quasi-inexistante. Mais cela aussi ne sera une révélation que pour ceux qui voient les choses de

loin, car déjà le livre de Stringfield nous l'avait laissé entendre, mais moins nettement. (voir LDLN N° 183 l'analyse du livre). C'est donc une raison de plus d'être fiers de nos groupements français (et européens amis...) dont Hynek lui-même reconnaît la valeur, particulièrement «Lumières dans la nuit» qui est donné en exemple. Reconnaissions le sans chauvinisme puisque c'est la réalité.

Le troisième aspect qui semble important n'est pas aussi apparent et il faut un peu «lire entre les lignes» pour en prendre conscience. Mais il est net et probablement plus important qu'il n'y paraît. Un virage apparaît dans la mentalité de Hynek ; il est nettement moins strict sur le plan scientifique que Vallée qui le met en garde plusieurs fois, qui se montre très réticent devant ses affirmations (p 274) ou qui va jusqu'à le contredire (p 181-184) il revient plusieurs fois sur les aspects parapsychologiques des ovnis insiste sur les ressemblances avec les phénomènes de poltergeist (ce qui ne veut pas dire qu'il ait tort, mais c'est nouveau) il s'interroge sur l'invisibilité du monde «occulte», parle de la nécessité d'abandonner de nombreux pré-

jugés «en face de possibles univers qui se chevauchent». . . et comble d'ironie pour les lecteurs français qui savent à quoi s'en tenir, fait plusieurs fois référence à Von Daniken ! Curieux, vraiment curieux ! pour ne pas dire plus... C'est à suivre.

A lire les dernières pages à tête reposée on a même l'impression que le livre s'achève sans forcer le ton, ni dramatiser sur une sorte de dialogue de sourd entre les deux partenaires ; incompatibilités toutes en nuances encore et que l'on ne saisit pas du premier coup, mais réelles et qui expliquent les réticences de plus en plus nombreuses de Vallée. Ce débat pourrait se révéler rétrospectivement avoir été un tournant de l'ufologie américaine.

Cependant, quelques soient les réserves justifiées que l'on puisse faire il ne faut pas oublier l'essentiel, à savoir que ce livre, par l'ensemble des informations qu'il contient, par l'éventail des hypothèses qu'il propose et par la multitude d'idées qu'il évoque reste un ouvrage très enrichissant qui a sa place dans toute bibliothèque d'ufologie.

N. B. «AUX LIMITES DE LA REALITE» est en vente à notre Service de Livres Sélectionnés : Librairie SCHRACK (Service Spécial LDLN) 43400 le chambon sur lignon. Franco : 57 F.

Collaborez au réseau de détection magnétique...

un détecteur vous le permet...

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) 175,00 F.

Prix en Kit (sans coffret) 141,00 F.

Règlement à la commande : port et emballage 12,00 F.

Envoi contre-remboursement : ajouter 7,00 F.

Adresssez vos commandes à : RADIO M. J. 19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

AVEZ-VOUS SONGÉ À LA VALEUR DU CONTENU DE «SCIENCES-FRONTIERE» ? Pour que cette nouvelle revue puisse faire l'objet d'un abonnement, il est absolument indispensable que tous ceux qui sont intéressés par celà nous le fassent savoir.



Le numéro hors-série (N° 1) est paru, dont nous donnons ci-après : un aperçu des sujets traités : Editorial par Michel PICARD, Rédacteur en chef - Paranormal : rubrique traitée par Pierre GUERIN, astrophysicien et Maître de Recherches au CNRS - Cosmologie : traité par le physicien J. MARIN, chargé de Recherches au CNRS - Archéologie : un extrait de la Revue «KADATH» - Transmutations Biologiques : par C.L. KERVAN (Directeur de Conférences, Université de Paris) - Radio astronomie - Ufologie : traité par T.B.H. KUIPER et M. MORRIS - Et la Rubrique des Livres. Numéro de 40 pages : 10 Frs.

Versement à adresser à R VEILLITH 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON.
CCP : 27 24 26 N LYON (ou chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !

Nos Activités

(Voir nos numéros de Janvier à mai 79)

La bataille des théories

Reviers le 20-02-1979

Monsieur,

Je ne comprends pas cette querelle de théories qui se fait actuellement. Etant donné que nous ne connaissons que l'aspect extérieur du phénomène et rien d'autre toutes les suppositions sont possibles et tout le monde peut avoir raison.

Les objets décrits peuvent être matériels ou des choses immatérielles, ou bien, par action directe sur le système nerveux créer des images d'un objet fictif, ou empêcher la vision d'un objet réel, réservant cette perception à des « élus ».

Que penser de cette lumière « solide » traversant des objets opaques, se pliant à angle droit, dont le faisceau se termine par une surface plane.

Evidemment le mépris de la gravitation dont font preuve les OVNIs, leurs accélérations foudroyantes, leurs changements de direction à angle vif, l'absence de pang supersonique, leurs disparitions ou apparitions brutales, leurs changements de forme ne peuvent que faire passer les observateurs auprès des scientifiques diplômés sérieux, honorés, distingués pour des menteurs ou des fous.

Psychiatres et psychologues s'en sont donnés à cœur joie. Combien de pauvres témoins ont-ils réduits en bouillie. C'est fou ce que l'on peut faire avec des mots. Les psychoses, complexes, névroses, aberrations, hallucinations collectives et d'autres grands mots beaucoup plus savants et incompréhensibles au commun des mortels ont envoyé les OVNIs au tapis.

Et c'est pourquoi tant de gens se sont tus si longtemps et se taisent encore. Autour de moi, dans mon tout petit cercle de relations je peux compter onze personnes ayant fait au moins une observation et n'en ayant jamais parlé.

Le CNRS se charge d'étudier le phénomène. Je crois que la tâche sera ardue. Je ne pense pas que l'on détienne le plus petit bout du fil conducteur pour entrevoir la solution.

Existe-t-il d'autres lois physiques, ou celles que nous connaissons ont-elles d'autres applications.

Mais je ne pense pas que cette recherche soit exempte d'arrière pensées mercantiles et militaires.

Pourquoi, dans les rencontres du 3ème type y a-t-il une interdiction, parfois brutale d'approcher les engins ? Pour notre sécurité, ou la leur ?

L'étude des hôtes des OVNIs ne serait-elle pas meilleure.

Qui sont-ils ? que sont-ils ? d'où viennent-ils ? que veulent-ils ?

Robots ? Humanoïdes ? Humains ? Etres de lumières ? Matériels ? Immatériels ? Illusion ?

La réponse ne mérite-t-elle pas d'être recherchée ?

La radio-France-Inter- dans une émission récente vient de faire connaître que la C.I.A à la suite d'un procès, vient d'ouvrir ses archives sur les OVNIs. Il y aurait, paraît-il des informations en or. Seront-elles rendues publiques en France ?

En regardant la télévision, il y a parfois des émissions intéressantes.

Une équipe en Australie fait une émission sur les arborigènes. Ceux ci qui vivent encore à l'époque du galet taillé déclarent que le peu qu'ils savent leur a été appris par des géants venus du ciel.

Une autre, aux Philippines ou les indigènes déclarent que la culture du riz en terrasse leur a été apprise par des hommes venus du ciel dans des sphères volantes et en sont repartis leur œuvre terminée.

En Ethiopie, des archéologues sont reçus par des indigènes qui n'avaient vu aucun européen blanc auparavant et qui leur demandent. "De quelle étoile venez-vous."

Maintenant Sirius cette belle étoile relativement proche de la terre. Les Egyptiens la vénéraient. Elle indiquait l'époque de la crue du Nil lors de son apparition - Bien.

Mais pourquoi les romains et les vikings aussi -ainsi que les Dogons du centre du Mali ?

J'ignore ce que demain sera pour les hommes, mais je crois que les OVNIs y auront de plus en plus une grande part.

Lionel JEANNE



COURRIER

CONDUCTIBILITE DES METAUX ET CHAMP MAGNETIQUE

Toujours très intéressé par votre revue, et suite à l'article « Des objectifs de recherche » de Monsieur LAGARDE parue dans L.D.L.N. N° 184 Avril 1979, je me permets de vous soumettre ainsi qu'aux lecteurs, quelques réflexions concernant les causes de perturbations électriques et l'arrêt des moteurs à explosion, lors des manifestations du phénomène OVNI.

Vers les années trente, le Professeur Kapitza de l'Université de Cambridge (Angleterre) a obtenu, en utilisant de très petites bobines d'environ 1 cm de diamètre, et pendant 1/100e de seconde, des champs magnétiques de 300.000 à 500.000 gauss. Ne voulant pas entrer dans des détails techniques concernant la conception de ces bobines, mais plutôt sur les curieux résultats obtenus, malgré la faible durée de ces expériences. Comme on le sait, les métaux en général, soumis à l'action d'un champ magnétique, manifestent un accroissement de leur résistance électrique qui ne dépasse pas 1% pour un champ ordinaire, et proportionnelle au carré de ce champ. Le Professeur Kapitza a constaté, lors de ses expériences, que ces mêmes métaux soumis à un champ magnétique égal ou supérieur à 300.000 gauss, voient leur résistance électrique augmenter de 20 à 30 %, et atteint à même, par exemple pour le bismuth de 1 à 2000, et cette résistance électrique devient simplement proportionnelle à leur intensité ? Nous avons donc des métaux qui deviennent sous des champs magnétiques importants, de véritables barrages aux déplacements de leurs particules et sous cette influence deviennent

« Suprarerésistants ». Ceci pourrait peut-être expliquer certains pannes temporaires dans les conducteurs métalliques, lors de manifestations du phénomène OVNI, car des champs magnétiques bien supérieurs ont été constatés à une grande distance et sur une grande surface, pendant la présence de ces phénomènes, ce qui n'est pas encore dans les possibilités actuelles de la technologie humaine.

L'ionisation et l'arrêt des moteurs à explosion :

Je pense qu'une des causes probables des incidents constatés sur les moteurs à explosion, pendant la présence du phénomène OVNI peut-être incriminée à l'ionisation particulière de l'atmosphère dans leur environnement. Ces ions mis en présence de la vapeur d'essence dans le carburateur, puis dans la tuyauterie et dans les cylindres, doivent condenser autour d'eux une partie de cette vapeur, sous forme de gouttelettes qui ont une tendance à se maintenir à l'état liquide, au lieu de se gazifier pour former avec l'air un mélange homogène. Cette action condensatrice ne doit pas favoriser la carburation, et il ne doit pas y avoir de recombinaison sensible de ces sons entre l'instant de la carburation et celui de l'explosion, avec la grande vitesse des moteurs actuels, et on sait qu'une petite imperfection dans la composition ou l'homogénéité du mélange tonnant affecte grandement la bonne marche d'un moteur. Monsieur de Broglie, dans un travail consacré à l'étude de l'ionisation par barbotage il y a plusieurs années, a découvert que certains liquides, benzine, pétrole etc... lorsqu'on les pulvérise au moyen d'un vaporisateur, donnent lieu à la production de « centres neutres », c'est-à-dire de très fines gouttelettes dépourvues de charge propre, mais capables en s'unissant à des petits ions de produire de gros ions. Cette transformation se réalise peut-être en présence du phénomène OVNI, elle doit provoquer aussi sur le jet du gicleur une augmentation du poids d'essence immobilisée sous forme de gros ions et provoquer un affaiblissement dans le rendement allant jusqu'à l'éteinte complète du moteur.

Gérard FIEFFE.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 23 AVRIL 1979. DANS LE BOHOL (Philippines)

Les habitants de 3 villages de Bohol ont vu un OVNI de 200 pieds environ. Il était d'une sorte de couleur mercure émettant des petites particules formant une lumière très importante.

(« Bulletin Today » du 24/4/79)

DEBUT MAI 1979. BOGOTA. (Colombie)

Dans la campagne avoisinant Bogota, de nombreuses personnes ont pu voir dans le ciel, une flottille de 10 à 15 OVNI, qui terrorisa les animaux des fermes.

(« La montagne » du 11/5/79)

LE 14 MAI 1979. BASTIA (Corse)

A 18 h 28, un homme du quartier de la citadelle a vu à environ 2000 m d'altitude (subjectif) un objet en forme de soucoupe argentée, qui se dirigeait vers le sud à une vitesse prodigieuse. L'observation dura 15 secondes.

(« Corse matin » du 15/5/79)

LE 15 MAI. CHATEAUNEUF DES PRES (Côte d'or)

Vers 1 h du matin, M. Vuillet en rentrant chez lui, a observé, à 250 m de lui, surplombant « le rocher de la Madone », une forme très lumineuse (comme 6 phares de camion). L'objet était semblable à un gros phare rond, du diamètre du soleil, au-dessous duquel se trouvaient 5 ou 6 rectangles de lumière clignotante, et encore au-dessous, des feux rougeâtres de la taille d'un phare de voiture. L'engin disparut soudainement dans la nuit.

(« L'Est Républicain » du 24/5/79)

LE 17 MAI 1979. ENTRE GUISE ET MARLE (Aisne)

Vers 22 h 50, Mme X et son fils en circulant en voiture ont vu soudain à environ 600 m d'eux et à 60 m du sol, 2 engins immobiles émettant de fortes lueurs blanches et rouges. Puis les objets se déplaçaient vers Guise. Quelques instants après, les témoins rencontrèrent deux autres engins semblables se dirigeant vers eux, ils allaient vers Guise également.

(« L'Aisne Nouvelle » du 22/5/79)

NOS LIVRES SELECTIONNES

FIN MAI 1979. CORDOBA (Argentine)

Il y a quelques jours, M. Luis Ferreyra a photographié un OVNI aux environs de Los Molinos. l'objet ressemblait à un sombrero muni de 2 hublots ; immobile durant quelques minutes, il s'éleva verticalement et disparut à très vive allure. Le témoin a pu prendre des photos très nettes qui ont été certifiées authentiques par des experts. («Le Parisien Libéré» du 25/5/79)

FIN MAI 1979. COURTHEZON (Vaucluse)

Des gendarmes ont observé un objet en forme de soucoupe muni de 7 ou 8 hublots aussi gros qu'un avion, entre Courthezon et Chateauneuf du Pape.

(«Le Parisien Libéré» du 25/5/79)

FIN MAI ENTRE CREST ET DIE (Drôme)

Vers 4 h du matin, 3 personnes ont vu dans le ciel une boule orangée qui, en se rapprochant d'elle prit un diamètre d'environ 10 m. Cette apparition provoqua l'arrêt du moteur qui se remit en marche quand la boule reprit une taille moins importante.

(«Dauphiné Libéré» du 31/5/79)

LE 27 MAI 1979. MANILLE. (Philippines)

Un objet en forme de disque a survolé la ville de Legazpi (352 Km au S.E de Manille). Les témoins furent aveuglés par les lueurs émises par l'engin. Le dimanche précédent un scientifique américain a vu avec une centaine de villageois un OVNI avec 2 pieds d'atterrissement dans le Sud des Philippines .

(Presse des Philippines de fin Mai 1979)

LE 3 JUIN 1979. NUITS ST GEORGES (Côte d'or)

Vers 23 h 30 une automobiliste d'Argilly a été suivie sur la route de Quincey à Argilly par une boule très lumineuse durant environ 7 M.

(« Le Bien Public» du 6/6/79)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

► Prenez note

LE SECRETARIAT DE LDLN NE SERA PAS EN MESURE DE REONDRE DU 2 AU 18 SEPTEMBRE. La tâche intense, engendrée par la progression de notre action, nécessite ce répit avant d'aller de nouveau de l'avant.

QUATRE NOUVEAUX OUVRAGES SELECTIONNES :

1/OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHÉES EN FRANCE par M. FIGUET ET J. L. RUCHON, ouvrage de 750 pages Franco : 105 F

2/OVNI, L'ARMEE PARLE par J.C. BOURRET Franco : 50 F

3/ AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. VALLEE et A. HYNEK. Franco 57 F.

4/ LES HUMANOIDES, par Jean FERGUSON. Franco 78 F (Cet ouvrage, qui vient du Canada a été analysé dans LDLN de mai 1979).

•••

pages 31 et 32 ; le délai d'envoi peut aller jusqu'à trois mois pour cet ouvrage) :

EN VENTE : LIBRAIRIE/SCHRACK (Service Spécial LDLN)
43400 LE CHAMBON - S/LIGNON

AU COURS DE VOS VACANCES : FAITES CONNAITRE NOTRE ACTION ET NOTRE REVUE AUTOUR DE VOUS.

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX MIEUX VOUS SEREZ INFORMES.

•••

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie SCHRACK (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés.

- 1/ **LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VALLEE. Franco 47 F. Citons parmi ces chapitres La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d' Oemil - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir.
 - 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES** : Par J. Vallée. Franco : 14 F.
 - 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES** par Henry DURRANT Franco : 45 F.
 - 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S.** par Henry DURRANT. Franco : 46 F.(Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).
 - 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES** par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 40 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).
 - 6/ Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres, des cas importants dont notre revue a traités.
Franco : 40 F.
 - 7/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 40 F. C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent
- NOUVEAUTES**
- LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C BOURRET Franco. 45 F.
- CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LECONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P.KOHLER Franco : 45 F.
- CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIERROUDY, Franco : 57,20 F
- LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. Franco : 61 F.
- OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. Franco 58 F.
- MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL : Franco 60 F.
- Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après»

(suit page 34)

Le nouveau Bourret

JEAN-CLAUDE BOURRET
ovni
l'armée parle

SECRET

éditions france-empire

...Des documents exceptionnels

- DOCUMENTS MILITAIRES AMERICAINS
- L'AFFAIRE DU CAPORAL CHILIEN VALDES
- DOCUMENTS MILITAIRES FRANÇAIS (1977 - 78)
- PREMIER SONDAGE SUR LES OVNI
- LE GEPAN
- 320 PAGES + 24 PAGES PHOTOS

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne-Dépôt légal 3^e trimestre 1978